5 centimes

# La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE – No 16.234

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MARDI 12 DECEMBRE 1916

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Htes-Pyrénées, Bses-Pyrénées, Hte-Garonne, Aude, Pyrénées-Orles, Hérault.
3e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Infre.
4e Édition : Charente-Inférieure, Charente
5e Édition : Dordogne, Charente, Hte-Vienne, Corrèze, Lot, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
6e Édition : Lot-et-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Ariège, Tarn.
7e Édition : Landes, Bses et Htes-Pyrénées.
8e Édition : Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

| | | La ligne | | | La ligne |
|---|---|---|---|---|---|
| Annonces | dernière page (dix col. en 6) | 1f 75 | Faits Divers | (sept col. en 7) | 7f |
| Réclames | de » (sept col. en 7) | 3 50 | Chronique Locale | (sept col. en 7) | 11 |

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES : A BORDEAUX, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. A PARIS, Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | Un an |
|---|---|---|---|
| Gironde et les départements limitrophes : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne | 6f » | 11f » | 22f » |
| Autres départements et Colonies | 6 50 | 12 » | 24 » |
| Etranger (Union Postale) | 9 » | 18 » | 36 » |
| Abonnements d'un mois pour la France | 2 25 | » | » |

Les Abonnements se paient d'avance.

*LA GUERRE SUR MER*

## L'Envers de la Maîtrise de la Mer

Les manifestations de l'activité navale de l'ennemi ont emprunté des formes variées depuis le début de la guerre. On peut même dire qu'elles varient sans cesse et que chacune d'elles, par son apparition, déclanche un nouvel effort défensif des marines alliées. Car c'est là le caractère dominant de la lutte sur mer que la maîtrise et le contrôle des eaux mondiales appartenant *ab initio* à l'Entente et ne lui ayant jamais été contestés par la bataille, doivent cependant être constamment défendus.

Il serait aussi puéril qu'inutile, aujourd'hui, de nier les effets économiques de la guerre sous-marine, puisque ces effets sont affichés sur la pancarte du boucher, sur celle du marchand de charbon et chez l'épicier du coin. Bien au contraire, c'est une nécessité très réelle de prémunir le public contre l'aggravation probable de ces effets, afin de l'engager à restreindre sa consommation à la limite du nécessaire. La population française n'a souffert encore de privations d'aucune sorte, si ce n'est de celle des saucisses de Francfort, faites, comme chacun sait, avec des chiens crevés et chères jadis aux seuls noctambules invétérés qui sont tous morts tant par extinction que par la raréfaction des établissements où ils trouvaient leur subsistance. On ne fait pas une guerre aussi sérieuse et aussi dure sans qu'avec le temps des inconvénients que l'on n'a pas eus et que l'ennemi subit depuis le premier jour surviennent. Il faut les supporter avec patience et même avec bonne humeur. Et pour cela il convient de ne pas dire : « Qu'est-ce qu'on attend donc pour purger la mer des sous-marins boches !... » Il faut savoir que cela ne se peut pas, au moins dans l'état actuel de notre science technique. Ill faut aussi savoir que l'on a fait tout ce que l'on a pu pour traquer le sous-marin, et que ce prodigieux effort, qui a couvert l'étendue des mers d'une multitude infinie de navire de toutes grandeurs, de tout gabarit, de tout âge et de tous types, est en lui-même une cause de formidables déperditions du rendement de la maîtrise de la mer. Si les milliers de navires ainsi employés étaient récupérés pour les industries auxquelles ils servaient ou pour les transports, il est probable que le nombre des navires détruits par les sous-marins ennemis serait quelque peu accru, bien que ce ne soit pas bien certain. En revanche, il est incontestable que la crise du fret et des transports serait instantanément et grandement atténuée.

Je n'ose pas dire que la meilleure riposte à la guerre sous-marine et la seule façon de réduire au minimum ses effets économiques seraient de multiplier les navires marchands au lieu de les diminuer et de « commercialiser » tous les navires de guerre capables de porter des marchandises, au lieu de militariser le plus grand nombre possible de navires d'industrie en les rendant ainsi inutilisables pour l'exploitation de la maîtrise de la mer. Je n'ose pas le dire, parce que j'aurais peur de paraître paradoxal. Mais je le pense et je pense aussi que, plus tard, dans bien longtemps, la critique historique fera cette découverte. Car, enfin, la possession d'une grand'route semble surtout importante quand on a des gens à faire passer dessus. Quand tous les gens qui pourraient y circuler sont embrigadés pour s'opposer à ce que les brigands détroussent la diligence à tous les coups, la grand'route devient beaucoup moins utile.

L'antiquité et le moyen-âge nous fournissent beaucoup d'exemples de temps où les communications par terre et par mer étaient constamment exposées à des risques effrayants. Les marchands phéniciens perdaient proportionnellement plus de navires par fortune de mer que les armateurs français n'en perdent par le fait des sous-marins boches. Ils n'en commerçaient pas moins avec un entêtement inlassable. De même les marchands vénitiens, en dépit du Turc et du pirate barbaresque, trafiquaient à force et se consolaient de leurs pertes par l'énormité de leurs chiffres d'affaires. Enfin, en ce moment même et à nos côtés, nous voyons la Hollande, la Suède, la Norvège, l'Espagne, protester avec véhémence contre la destruction de leurs cargos, mais encaisser des bénéfices énormes qui compensent, et bien au delà, les pertes matérielles subies.

Pour se rendre compte des causes exactes de la crise que nous subissons et que nous allons subir, il suffit de supputer ce que l'action momentanée d'un seul sous-marin sur les côtes d'Amérique peut faire mobiliser de matériel et de personnel, perdus pour le commerce, dans l'Atlantique ouest. Les dispositions défensives sont permanentes, tandis que les dommages sont accidentels. Et il est bien évident que la perte de quatre ou cinq vapeurs est négligeable en comparaison de la perte commerciale, définitive, qu'entraîne la permanence des mesures protectrices, d'efficacité toute relative par ailleurs. Multiplions les conséquences de ce fait isolé par dix, par vingt, par cent et nous aurons alors la notion que le mal que fait le sous-marin au commerce des alliés n'est rien en comparaison de celui qu'ils s'infligent à eux-mêmes pour le combattre.

Cela n'est que le côté économique de la question, bien entendu. Vu d'un point de vue exclusivement militaire, le seul qui ait jusqu'ici préoccupé les alliés, le problème se présente sous un aspect exactement inverse. C'est ce qui fait croire que l'étude stratégique de la question posée par le sous-marin est encore peu avancée. En effet, la maîtrise de la mer a, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1915, été considérée comme la faculté d'exploiter la mer. Voici qu'elle impose maintenant à celui qui la possède l'obligation de militariser pour un rôle entièrement guerrier ses matelots de commerce et bonne partie de ses navires d'industrie. C'est le monde à l'envers. Ne nous en effrayons pas ! Nous tenons le bon bout et c'est l'essentiel. Quelques mois de vie extrachère nous induiront à toutes sortes de réflexions, parmi lesquelles la plus salutaire sera celle de l'importance économique de la mer, que nous ne saurions trop creuser tant pour le présent que, surtout, pour l'avenir.

Jean CLAUDIUS.

### Emploi de la Main-d'Œuvre féminine dans les Corps de troupes et Services de l'Armée

Une instruction ministérielle parue au « Journal officiel » du 2 décembre courant, règle les conditions de l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans les dépôts des corps de troupe et les divers services de l'armée (état-major, bureaux de recrutement, intendance, etc.). Les emplois offerts sont répartis en sept catégories : surveillantes et employées principales de bureau, secrétaires, rédactrices et comptables, sténo-dactylographes, dactylographes et secrétaires copistes, contre-maîtresses chefs d'atelier ou d'équipe, ouvrières et manutentionnaires de toutes professions. Ces divers emplois sont rémunérés de manière différente, suivant l'importance des fonctions et la valeur des services rendus.

Les demandes d'emploi devront être adressées par les postulantes à Paris, au bureau central du recrutement de la Seine, rue Saint-Dominique, n. 71; dans les départements, au bureau de recrutement du chef-lieu de la région, ainsi qu'aux différents services et casernes de chaque localité, où tous les renseignements utiles leur seront en outre fournis.

### Les Infirmiers du « Service armé » des Classes 1917 à 1902

Paris, 11 décembre. — Le sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire a décidé que les infirmiers l'exploitation du service armé, spécialistes exceptés, appartenant aux classes 1917 à 1902 incluse, encore présents dans les régions, seront versés dans les armes combattantes.

La même mesure concerne les ecclésiastiques des mêmes classes non recensés sous le régime de la loi du 15 juillet 1889.

Ces mesures devront être appliquées pour le 15 décembre.

### Les Envois de Colis gratuits aux Soldats

Paris, 11 décembre. — Le « Journal officiel » publie un décret étendant à l'Algérie et aux colonies le droit d'envoyer aux soldats un colis gratuit de 1 kilo à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

SUR LE FRONT ROUMAIN

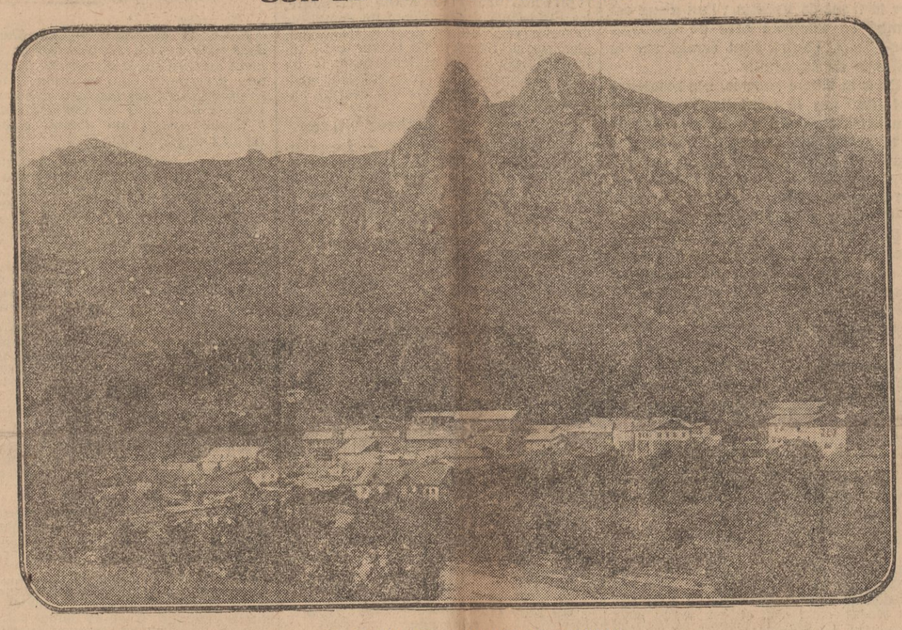

PANORAMA DE LA VALLEE DE PREDEAL

Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

## Le Cabinet de M. Lloyd George

**LA COMPOSITION DU CABINET**

Londres, 11 décembre. — Le nouveau gouvernement comprend sept membres de la Chambre des lords; il se compose, au point de vue politique, de douze unionistes, neuf libéraux, trois travaillistes, un nationaliste indépendant irlandais, M. O'Brien et un armateur n'appartenant pas un Parlement, M. Maclay. Ils prêteront serment au cours du conseil privé qui se tiendra probablement demain et leur conférera l'investiture royale. Dès mardi, ceux d'entre eux qui n'ont pas à se faire réélire aux termes de la Constitution anglaise siégeront aux Communes. Il est vraisemblable que le premier conseil de cabinet aura lieu dans le courant de la semaine prochaine. Le conseil de guerre commencera immédiatement ses travaux.

**L'ACCUEIL A LONDRES**

Londres, 11 décembre. — L'impression produite à Londres par le cabinet Lloyd George est extrêmement favorable; on a, en particulier, accueilli avec une satisfaction non dissimulée la composition du conseil de guerre, qui, de l'avis unanime, saura donner à la conduite des opérations militaires l'énergie qui, seule, amènera rapidement une paix victorieuse.

**M. LLOYD GEORGE A RAPPROCHÉ LES EXTREMES ET INTRODUIT LES SPECIALISTES**

Londres, 11 décembre. — Le ministère de M. Lloyd George se caractérise par deux traits essentiels :

Le premier est le rapprochement des extrêmes. Les chefs les plus notoires du parti unioniste : MM. Balfour, Asquith, Chamberlain, Walter Long, Carson, fraternisent avec trois membres éminents du parti ouvrier. L'effacement du Centre libéral ne laissait pas d'autre combinaison possible. L'attribution du portefeuille des affaires étrangères fera beaucoup couler d'encre.

Le second trait du ministère est l'entrée d'un certain nombre de spécialistes aux munitions, au commerce, etc. Le ministère se tient. Son principal mérite est qu'il a un chef, un homme qui sait ce qu'il veut et où il va.

**M. LLOYD GEORGE DIRIGERAIT SPECIALEMENT LA GUERRE**

Londres, 11 décembre. — M. Lloyd George a l'intention de consacrer toute son énergie à la direction de la guerre, la conduite du gouvernement dans les rapports avec les Communes étant confiée à M. Bonar Law.

**LA COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA CHAMBRE**

Londres, 11 décembre. — Le député T.-P O'Connor déposera mardi prochain à la Chambre des communes un projet pour la création de commissions parlementaires analogues à celles qui existent en France, en vue d'établir une meilleure coopération entre le ministère et la Chambre des communes dans la poursuite plus active de la guerre.

**LE CABINET N'AURA QUE CINQ MEMBRES**

Londres, 11 décembre. — On confirme de bonne source que le cabinet se composera seulement des cinq membres du conseil de guerre. Les autres ministres s'occuperont exclusivement de leurs départements.

**SIR EDWARD CARSON**

Sir Edward Carson est âgé de soixante-deux ans. Il appartient au barreau de Dublin et au barreau de Londres, où il est un des grands avocats d'affaires.

Membre du Parlement pour l'Université de Dublin depuis 1892, sir Edward devenait rapidement l'un des soutiens les plus énergiques et les plus autorisés du parti conservateur et unioniste. Nommé dès 1892 solicitor général pour l'Irlande, sir Edward Carson a été solicitor général pour l'Angleterre avec rang de sous-secrétaire d'Etat parlementaire de 1900 à 1906.

Avant la guerre, sir Edward était surtout connu comme le chef de la résistance des orangistes protestants de l'Ulster à la loi du « Home Rule », introduite au Parlement par M. Asquith, en avril 1911. Il a organisé les volontaires protestants de l'Ulster, qui ont menacé effectivement le gouvernement d'une résistance armée si l'Ulster n'était pas exclu du « Home Rule » irlandais, loi du reste dont l'effet a été suspendu jusqu'à la fin de la guerre.

Pendant la guerre, sir Edward Carson s'est d'abord rallié au cabinet de concentration formé (juin 1915) après la crise des munitions; il en a fait partie avec rang de ministre jusqu'en octobre 1915. Il a donné, à ce moment, sa démission à propos des événements des Balkans.

Après la rébellion de Dublin, sir Edward Carson a coopéré à l'essai de conciliation et au remaniement du « Home Rule », tentés par M. Lloyd George. Il a fait preuve en l'occasion d'une largeur de vues et d'une générosité très remarquées, et a cherché un terrain d'entente avec les nationalistes irlandais, ses adversaires d'avant la guerre.

Quant à la politique générale du gouvernement et à la conduite de la guerre, sir Edward Carson, redevenu libre au Parlement, a joué le rôle d'un critique clairvoyant du cabinet. Il a beaucoup contribué au vote du service obligatoire. Sa politique était définie ainsi par sir Edward le 4 mai 1916 : « Soutenir le gouvernement de coalition dans tout ce qu'il estime nécessaire à la poursuite vigoureuse de la guerre; ne pas hésiter à faire, avec toutes les forces dont le comité dispose, les propositions que notre jugement et notre patriotisme reconnaîtront comme indispensables. On nous a, ajoutait-il, accusés de mettre en péril l'unité du pays et de conspirer contre le cabinet; il serait plus vrai de dire que nous avons essayé de mettre fin à une conspiration de délais et d'hésitations qui, dans notre opinion, peut mener le pays au désastre. »

Sir Edward Carson est avant tout un homme d'action. Tout en lui est volonté au service d'un caractère désintéressé. Il n'est probablement pas au Parlement britannique d'homme plus estimé pour son énergie, son intégrité, sa droiture, sa lucidité, son patriotisme ardent.

**M. ARTHUR HENDERSON**

Né à Glasgow en 1863, M. Henderson est un représentant authentique de la classe ouvrière anglaise; il lui appartient par ses origines mêmes et il a exercé pendant ses années de jeunesse l'état de mouleur dans une grande maison de constructions mécaniques de Newcastle. Il a rempli ensuite pendant plusieurs années diverses fonctions syndicales. C'est ainsi qu'il a été amené à entrer dans la carrière politique.

Membre du Conseil municipal de Newcastle, il était en 1903 élu maire de ce grand centre industriel. Il entrait au Parlement britannique la même année. M. Henderson est connu depuis comme l'un des chefs les plus estimés du Labour-Party.

En mai 1915, il entrait dans le ministère de coalition comme représentant du Labour Party dans le cabinet de concentration et avec le portefeuille de l'instruction publique. Il a rempli dans la suite la fonction nouvelle correspondant à peu près à celle de ministre du travail, puis de ministre des pensions.

M. Henderson a été, pendant la guerre, le représentant modéré et respecté des intérêts de l'opinion de la classe ouvrière anglaise auprès du gouvernement et l'avocat des intérêts nationaux près de la classe ouvrière et des Syndicats. Il a rendu au cabinet et à la nation les plus grands services à l'occasion de nombreuses grèves qui ont périodiquement menacé de paralysie les diverses industries anglaises en général (charbonnages, constructions mécaniques, chantiers maritimes, etc.), et il a contribué pour sa part à faire accepter de la classe ouvrière anglaise la loi du service obligatoire.

M. Henderson, esprit sobre, pondéré, jouit au Parlement d'un crédit très sûr. Pratiquant et convaincu, il a toujours été aussi personnellement abstinent et l'un des champions de la cause de la tempérance.

**LORD DERBY**

Le nouveau ministre de la guerre, lord Derby, un collaborateur de M. Lloyd George comme sous-secrétaire d'Etat à la guerre, est l'auteur du système de recrutement qui porte son nom. Grand propriétaire dans le Lancashire, il y est très populaire. Il est âgé de cinquante et un ans.

**LE DOCTEUR ADDISON**

Le docteur Addison, ministre des munitions, entra en 1910 au Parlement comme député libéral de Hoxton, et s'y fit remarquer peu à peu au cours des débats sur l'Insurance Act. Secrétaire parlementaire pour le ministère de l'instruction publique en 1914, il collabora activement à la création du ministère des munitions. M. Lloyd George a rendu hommage à sa collaboration. Le docteur Addison est âgé de quarante-sept ans.

**SIR FISHER**

Sir Fisher, ministre de l'instruction publique, est vice-chancelier de l'Université de Sheffield, ancien étudiant des Universités d'Oxford, de Paris et de Goettingen, il a publié des travaux très appréciés sur l'histoire et la politique étrangère.

**SIR ALBERT STANLEY**

Le nouveau président du Board of Trade, sir Albert Stanley, occupait un poste administratif éminent à un âge où la plupart des jeunes se demandent quelle carrière ils vont choisir. Né dans le comté de Derby, il a quarante et un ans. Elevé aux Etats-Unis, il a fait ses études techniques dans les écoles américaines. Il s'est ensuite occupé aux Etats-Unis des chemins de fer électriques, et avait déjà, à dix-huit ans, une situation importante et de gros appointements. A vingt-sept ans, il était directeur général d'une importante Compagnie, l'American Electric Railways. En 1907, il devint un des directeurs du District Railway de Londres. Trois ans après, on le retrouvait directeur du Tube de Londres. Aujourd'hui, sir A. Stanley est à la tête de la plupart des Compagnies de tramways électriques et d'omnibus de Londres. Sa puissance d'organisation est immense.

**M. BARNES**

M. George-N Barnes, ministre des pensions, âgé de cinquante et un ans, représente depuis 1906, comme député travailliste, une circonscription de Glasgow. Il a été pendant dix ans secrétaire général de la Société des ingénieurs. Il est conseiller privé depuis janvier 1916. C'est un chef écouté du parti travailliste.

**SIR JOSEPH MACLAY**

Sir Joseph Maclay, contrôleur du fret, est un armateur de Glasgow qui a acquis une réputation incontestée dans toutes les questions relatives à la marine marchande. Au moment où le problème des transports maritimes a une importance capitale, tant au point de vue de l'alimentation qu'à celui du ravitaillement en munitions et produits destinés à leur fabrication, ses qualités d'homme d'affaires seront particulièrement précieuses.

**LORD DEVONPORT**

Lord Devonport, contrôleur des vivres, est président du conseil qui administre le port de Londres et fut, de 1905 à 1909, secrétaire parlementaire du Board of Trade.

**QUELQUES AUTRES BIOGRAPHIES**

Le député libéral Mond, ministre des travaux publics, est le directeur-gérant de la grande manufacture de produits chimiques Brunner Mond Company.

M. Illingworth, ministre des postes et télégraphes, a travaillé au département des contrats du ministère des munitions.

M. Cawley, chancelier du duché de Lancashire, représente les gros intérêts commerciaux de Manchester comme président du Comité de guerre libéral.

Lord Rhondda, lord Government Board, est un grand propriétaire minier de Galles, qui exécuta différentes missions importantes pour le ministère des munitions, notamment aux Etats-Unis, au Canada, où il organisa un service de ravitaillement de munitions au commencement de la guerre.

Le ministre du travail Hodge est secrétaire du Syndicat général des fondeurs; il a été, l'année dernière, vice-président du parti travailliste.

### Un seul Communiqué britannique par Jour

Londres, 11 décembre. — Le bureau de la presse britannique fait savoir qu'à l'avenir il ne sera fourni qu'un Communiqué quotidien par le quartier général britannique en France.

## Aux Etats-Unis

### Eloge de la France par Edison

Voici une opinion de M. Edison :

« Pour moi, cette guerre a prouvé que la France est l'étendard du monde. Les Français prouvent qu'ils sont le vrai peuple du monde, le peuple le plus magnifique peut-être que le monde ait jamais connu, car il joint à un pouvoir merveilleux le dévouement absolu qui le porte au sommet du sacrifice presque fanatique. Les Français ont une culture réelle, et ils nous montrent en ces jours l'avantage de ne pas adorer l'argent comme en Amérique, ou le sang comme les Anglais, ou le militarisme comme les Allemands; ils nous montrent encore plus clairement un patriotisme admirable. Ma ferme conviction est que la destruction de la France serait le pire désastre que pourrait subir le monde aujourd'hui. »

*AVEC LES ARMÉES BRITANNIQUES*

## Le Graphique d'un Coup de Main

(De notre Envoyé spécial)

Décembre 1916.

Raids, coups de main. Ces mots reviennent comme un « leit motiv » à chaque communiqué. Pour qui les lirait à la lettre, ils paraissent même résumer toute l'activité de la guerre occidentale.

Un soir, au poste de commandement de la brigade, le colonel réunit ses officiers et réclame des volontaires pour un coup à tenter vers minuit. On se regarde, un peu pâle : c'est, assurée, la croix d'honneur ou la croix de bois.

Tout le monde lève la main : le colonel doit le plus souvent tirer au sort les deux officiers chargés de l'expédition. Le groupe comprend d'ordinaire 2 officiers, 4 sous-officiers, 60 hommes. Départ à minuit précis.

Le moment est venu. On sort en rampant. Un passage a été repéré la nuit d'avant, entre les réseaux barbelés des deux tranchées adverses. Les patrouilleurs prennent la tête. Ciseaux en main ils se glissent dans le *no man's land*, pays de personne, ou pour dire plus vrai, l'infernal et chaotique royaume de la mort.

On se traîne de trou en entonnoir avec le plus grand silence. Imaginez cette double solitude de la nuit et des âmes. Ce n'est plus ici la glorieuse sortie en masse, précédée par les préparations d'artillerie : les mitrailleuses même se sont tues.

Tout bruit, tout piétinement, une quinte de toux imprévue entraîne presque toujours la mort. On chemine sur le ventre dans la brume et la boue, en contournant les obstacles et les cadavres. Les seules armes de l'expédition sont pour chacun un sac de grenades, un coutelas et un marteau d'acier clouté en forme des masses d'armes du moyen âge; les officiers ont le revolver.

La plus rude tâche est la traversée du réseau ennemi. Il suffit d'un cisaillement mal étouffé pour que le guetteur allemand, mis en éveil, donne l'alarme. Les fusées alors de pleuvoir, vertes ou jaunes, en étoiles ou en gerbes, suivies de feux de mousqueterie et de l'effroyable moulinet des mitrailleuses.

Aux livides lueurs de ce feu d'artifice, l'expédition alors est clouée sur place.

Réussit-on à passer les ronces de fer, un coup de sifflet retentit. Les hommes sautent dans la tranchée. C'est d'ordinaire un beau massacre par surprise. Une section à droite, une autre à gauche ferment le secteur de boyaux et de tranchées comme une impasse sans issue. Le reste nettoie les abris en toute hâte, ramène les prisonniers et, à coups de grenades incendiaires, enfume les salles souterraines de repos. On fait exploser les dépôts de munitions.

Le tout dure de vingt à trente minutes. Quelques coups de main ont duré jusqu'à une heure. Puis, avec le butin et les captifs, au pas de course cette fois, on gagne la tranchée de départ.

Faire des prisonniers, tel est le but pratique de l'opération; tenir l'ennemi en haleine, tel est le but moral. La cueillette des documents est souvent précieuse : ce sondage chez l'ennemi permet de connaître ses dispositions, de déjouer ses plans, de tâter aussi sa puissance défensive, d'identifier les troupes. Ces raids ont encore un avantage : celui d'entretenir parmi les soldats de première ligne l'esprit de combativité si nécessaire à l'heure des attaques d'ensemble.

Pour ces coups d'audace, les qualités requises sont la ruse et le sang-froid. Il y faut aussi de la chance.

Les Anglais pratiquèrent les premiers ces sortes d'incursions nocturnes. A Gallipoli, ils les avaient érigées en système tactique. Nos troupes françaises, par émulation, ne tardèrent pas à y exceller. Les ennemis, comprenant les bénéfices qui en résultent, s'y mirent aussi bientôt.

Résolution et sang-froid, courage individuel, initiative et sacrifice prémédité de sa vie, tel est le minimum qu'on demande aux volontaires des coups de main. Aussi ne vous étonnez pas que ceux qui réussissent aient les honneurs du communiqué. Ce sont des « as ».

Raid à l'est d'Ypres, coup de main au sud d'Armentières ou sous Arras... quand vous lirez ces simples formules, saluez bas !

Tommy ARLETT.

## A l'Honneur, à la Peine

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, et parfois ils en marquent le caractère, surtout quand ils sont accompagnés de paroles ailées. La rencontre du prélat allemand du Vatican avec un des cardinaux français nouvellement nommés prend, à la lueur des événements, une couleur... comment dire ?... mettons tricolore. Il n'y a pas de mot plus clair et plus français à cette heure.

Le rite veut que dans la soirée du consistoire le prélat chargé de la garde-robe pontificale aille porter la barrette aux nouveaux dignitaires de l'Eglise. On échange des compliments et des petits cadeaux.

C'est Mgr von Gerlach, prélat d'origine allemande, à qui fut confiée cette mission décorative et fructueuse. Sans défiance, et avec le sentiment de l'importance de sa fonction, il rendit visite d'abord aux cardinaux italiens, puis à Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, descendu au Séminaire français.

Le nouveau cardinal français avait quelque chose à dire à von Gerlach. Il le lui dit sans se départir de l'onction évangélique et des convenances du lieu, mais sans oublier qu'ils n'étaient pas, le prélat boche et lui, « du même côté de la barricade », suivant une expression fameuse :

« Je vous prie, dit-il, de remercier le Saint-Père de l'honneur qu'il a fait à l'évêché français en accordant la pourpre à trois de ses représentants. Sa Sainteté a témoigné ainsi sa sympathie pour la France et a donné une confirmation éclatante aux déclarations faites dans son allocution au consistoire.

» Nous répéterons à nos fidèles les paroles du Saint-Père : *Gesta dei per Francos* (Dieu agit pour la France).

» Je vous prie, monseigneur von Gerlach, de remercier particulièrement Sa Sainteté pour la protestation formelle qu'elle a élevée en faveur des victimes belges des atrocités allemandes. »

Et après ça ? Après ça, le cardinal français a dû se conformer aux usages et remettre au prélat allemand un présent en espèces. Mais c'était bien pour vêtir la tradition : il lui avait assez donné !

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le savons, la pratique de la théologie est une merveilleuse école de souplesse oratoire. Elle donne à l'esprit de l'agilité et de la force pour les jeux alternés de la parole. Von Gerlach le savait comme nous. Il a eu le tort de ne pas se méfier. Il n'a pas vu jouer *Primerose*, où un cardinal rappelle précisément à un sectaire hurluberlu qu'au-dessus de l'église et de son village, il y a une croix et un coq. Le cardinal français a fait parler le coq.

Nous ne sommes pas dans le secret du Vatican et nous nous garderons de toute hypothèse malicieuse; mais on n'ôtera pas de l'idée de certains qu'en choisissant le boche Von Gerlach pour porter la barrette au séminaire français, on l'envoyait à l'honneur — et à la peine.

P. B.

## La Belgique opprimée

### Les Conseils provinciaux refusent de voter les Emprunts

Le Havre, 10 décembre. — Après avoir pris un arrêté portant de 40 à 50 millions par mois l'impôt de guerre, le gouverneur général du territoire occupé en Belgique a convoqué les conseils provinciaux, afin d'obtenir des mandataires belges les votes nécessaires à la conclusion des emprunts qui, seuls, permettent de payer les charges écrasantes. Tout en protestant, les conseils provinciaux avaient dû, à deux reprises, se soumettre aux injonctions de l'envahisseur, mais cette fois, malgré les menaces de von Bissing, ils s'y sont refusés.

A BUCAREST

MARCHAND DE POISSON

MARCHAND DE CHARBON DE BOIS

Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

A PROPOS DE LA CRISE DES TRANSPORTS

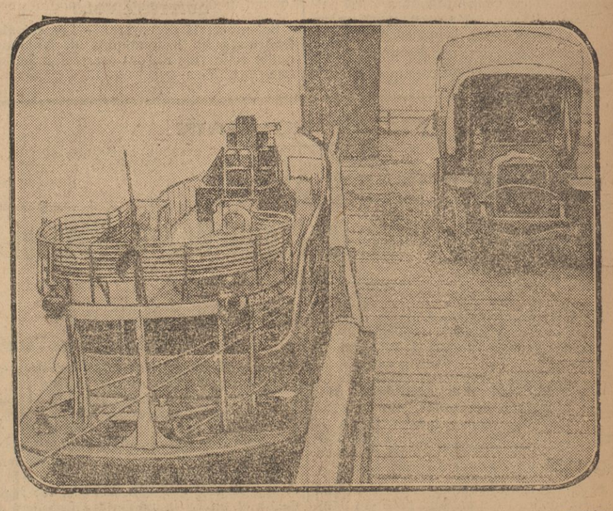

Le premier bateau-mouche parisien ayant fait le voyage du Havre au port de Tolbiac avec un chargement de sucre

Photo BRANGER

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 12 décembre

(9)

## La Femme au Diadème rouge

Par Paul d'IVOI

DEUXIEME PARTIE

1870

— Vous avez raison, reprit-il, je ne dois pas vous retenir dehors à pareille heure. Laissez-moi seulement vous accompagner jusqu'à la porte de votre théâtre.

Elle fit oui de la tête et, côte à côte, ils se dirigèrent vers « l'entrée des artistes ».

Au moment d'entrer, Moïsette se retourna.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu tantôt, demanda-t-elle, j'aurais tant voulu vous remercier ?

— Je ne pouvais pas, répondit-il avec amertume.

— Pourquoi ?

Loyalement elle le regardait, maintenant, les yeux dans les yeux.

Il secoua tristement la tête.

— Il m'est interdit de parler.

— Ah !

Un silence suivit. Ce fut encore la dompteuse qui le rompit.

— Vous ne reviendrez plus, n'est-ce pas ?

Elle avait pâli, en prononçant ces mots. Ses lèvres étaient glacées.

Il courba le front.

— Je ne dois plus revenir.

Moïsette fut secouée par un sanglot intérieur; mais, se dominant, elle reprit, sans conscience de l'aveu qu'impliquait sa question :

— C'est vrai... le monde ?...

Elle s'arrêta décontenancée, effrayée de ce qu'elle venait de dire.

Mais il l'aimait autant qu'elle-même. Il ne s'aperçut pas que cette jeune fille, à qui il n'avait jamais dit une parole d'amour, lui offrait en quelque sorte sa main. En communion d'idées avec elle, il ne fut ni surpris, ni choqué, et doucement repartit :

— Non, ce n'est pas cela.

Moïsette ressentit comme un coup violent au cœur.

Quoi ! ce n'était pas la différence des conditions qui élevait une barrière entre eux ? Mais alors, ils se pouvaient aimer.

Son visage s'était éclairé. Le soldat lui prit la main, et avec un accent si déchirant qu'elle en éprouva une souffrance aiguë :

— J'avais pensé m'éloigner sans vous rien dire. Mais vous avez parlé. Je ne veux pas que vous vous croyiez dédaignée. Je vous aime comme une divinité. Pour vous apprendre ma tendresse, il me faudrait prendre l'attitude de la prière. Que m'importent le monde et ses caquets. Le ciel s'est entr'ouvert devant moi; un sot préjugé ne me contraindrait pas à le laisser se refermer. Une convention absurde ne me ferait pas préférer l'ombre à la pure lumière.

Elle écoutait, charmée, doucement bercée par l'éternel cantique d'amour.

— Mais je fuis, parce que je suis indigne de vous.

— Vous, indigne, cela n'est pas possible.

— Cela est, poursuivit le jeune homme. La honte est sur moi. Oh ! la honte que je n'ai ni voulue, ni préparée. Je dois expier un crime qui n'est pas le mien, dont j'ai horreur, mais je ne puis me soustraire au devoir tracé par la fatalité. Je vous aime, Moïsette, comme on aime l'air, la lumière, la vie. Je meurs de me séparer de vous, et, cependant, je cesserais de m'estimer si je vous entraînais dans l'abîme où je suis attiré.

Elle allait parler, il lui saisit les mains :

— Ne dites plus rien. Un secret affreux fait notre malheur à tous deux, et je dois vous supplier de ne pas m'interroger. Vous ne savez pas ce que je souffrirais si je le trahissais. Ce serait ajouter une honte au déshonneur, une torture à la mort. Laissez-moi partir désespéré, mais tout à vous.

Il s'était incliné, prenant d'instinct l'humble posture d'un page devant sa souveraine.

D'un mouvement irréfléchi, Moïsette lui prit la tête à deux mains et le baisa au front, puis, éperdue, s'élança dans la ménagerie dont la porte se referma sur elle.

Pendant quelques instants, le soldat ne bougea pas.

Il était comme étourdi par ce qui venait d'arriver. Sur son front, le baiser de la jeune fille laissait une trace brûlante.

Soudain, il secoua la tête.

— Fou, fou, murmura-t-il, tu sais pourtant bien que c'est impossible.

Et, lentement, il reprit le chemin de Paris.

IV

**Guerre et Duel**

Sur l'avenue Bosquet, se dressait une grande maison de six étages, badigeonnée de couleur rose pâle. Un large panneau de bois s'étendait sur toute la façade, portant en lettres dorées cette enseigne :

*Hôtel de l'Armée*

C'est là que se rendit le chasseur.

Après plusieurs coups de sonnette, la porte s'ouvrit et le jeune homme entra.

Le gaz était éteint, les ténèbres épaisses; aussi, le nocturne promeneur frotta une allumette-bougie et, à sa clarté vacillante, s'engagea dans l'escalier.

Au troisième, il s'arrêta, pénétra dans une chambre, sur la porte de laquelle s'étalait le numéro 33, et se mit en devoir de se coucher.

De l'ameublement, rien à dire. Toutes les chambres d'hôtel se ressemblent, mais les murs étaient couverts d'armes, de vases anciens, de faïences rares, qui dénotaient, chez le locataire, le goût et la connaissance du bibelot.

Près de la fenêtre, un chevalet supportait une toile commencée. Chose bizarre, les seconds plans étaient achevés, seul le personnage principal restait à l'état d'ébauche, dessinant vaguement la silhouette d'une femme entourée de fauves.

Le soldat était donc peintre ?

Il l'était, en effet. Elève encore, suivant les cours de l'Ecole des beaux-arts, ce qui expliquait et la liberté relative dont il jouissait, et la faculté de « coucher en ville », qui lui était accordée.

A cette époque, d'ailleurs, le joug de la discipline était léger.

Des campagnes heureuses, sinon fécondes en résultats politiques, avaient habitué le pays à considérer son armée comme invincible. On se berçait de cette dangereuse illusion que le nombre, la supériorité de l'armement, seraient impuissants à arrêter la *furia francese*. L'histoire fourmille d'exemples semblables. A la veille d'un désastre, les peuples s'endorment dans une sécurité trompeuse; ils entassent les rodomontades sur les négligences, heureux encore si, après le coup de foudre qui les a terrassés, il leur reste assez d'énergie, assez de vitalité pour se relever et songer, leurs blessures cicatrisées, aux revanches nécessaires.

Donc, le jeune soldat, après six mois de présence au corps, était dispensé de fait de la plupart des exercices.

Il s'imposait lui-même d'y assister pour demeurer toujours prêt à combattre, et maintes fois ses chefs l'avaient félicité d'un zèle auquel personne ne le contraignait.

Il se coucha, dormit mal, et à six heures du matin se rendit à l'école militaire où son bataillon était caserné.

Dans la cour, des chasseurs en petite veste, le bonnet de police sur l'oreille, lavaient les bancs et les tables des chambrées, riant, échangeant des lazzis militaires.

Le nouveau venu parut chercher quelqu'un, puis il se dirigea vers un groupe de trois hommes qui discutaient sans doute une question intéressante, car leurs gestes étaient animés, et le bruit qui se faisait autour d'eux ne parvenait pas à distraire leur attention.

L'un était une sorte de géant, dont la tête, petite et bonasse, était supportée par des épaules d'hercule. A côté de lui, se trouvait un garçon mince, blond, pâle, trop joli pour un homme, affectant un air langoureux, ce qui n'empêchait pas son regard aigu d'être malicieux au possible. Quant au troisième, petit, sec, très brun, il se démenait à lui seul plus que les deux autres.

Celui-ci était un engagé volontaire, arrivé la veille au bataillon.

— Eh oui, disait-il avec un accent méridional prononcé, foi de Catarac, si je suis venu m'engager à Paris, c'est que, dans cette ville,

# Dépêches de la Journée

## Duel d'Artillerie sur notre Front

Paris, 11 décembre. — Les événements gardent toujours le même caractère de stagnation sur notre front.

On ne signale aujourd'hui qu'une activité du bombardement assez vive de part et d'autre de la Somme, en Champagne et dans la Meuse, ainsi qu'un coup de main réussi au Bois-le-Prêtre.

### COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

**Du 11 Décembre (14 heures)**

*Canonnade intermittente au sud de la Somme.*
*Nuit calme partout ailleurs.*

**Du 11 Décembre (23 heures)**

*Au cours de la journée, luttes d'artillerie violentes dans la REGION DE LA VILLE-AU-BOIS (nord-ouest de Reims) et dans le SECTEUR DE DOUAUMONT.*

*Un coup de main exécuté par nous sur les tranchées adverses au BOIS LE PRETRE (ouest de Pont-à-Mousson) a donné de bons résultats.*

### COMMUNIQUÉ ANGLAIS

**Du 11 Décembre (22 heures 20)**

*Des coups de main heureusement exécutés la nuit dernière, à l'EST DE NEUVILLE-SAINT-VAAST et au SUD-EST D'ARMENTIERES, nous ont permis de détruire des emplacements de mitrailleuses et de ramener un certain nombre de prisonniers.*

*L'ennemi a tenté sans succès un raid à l'EST DE LA COUTILLERIE.*

*Des groupes de travailleurs ont été dispersés par notre feu vers FOUQUISSART et WIELTJE.*

*Activité réciproque au cours des dernières vingt-quatre heures de l'artillerie et des mortiers de tranchée dans les secteurs de LOOS, d'ARRAS et d'YPRES, ainsi que dans la région au NORD DE L'ANCRE.*

*Au SUD DE L'ANCRE, l'ennemi a bombardé la ferme du Mouquet et l'extrême droite de nos lignes.*

### COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

**OFFICIEL FRANÇAIS** — **Paris, 10 Décembre.**

*Au cours de la journée du 10 décembre, les attaques des troupes alliées dans le secteur au nord de Monastir ont été gênées par le mauvais temps. Les Germano-Bulgares ont opposé une résistance acharnée. La lutte a été particulièrement vive au nord de la cote 1,050, où une hauteur attaquée par les Russes a passé de mains en mains.*

*Vers le village de Vlaklar, les Français ont progressé d'environ 800 mètres.*

*Sur le reste du front, la pluie et le brouillard ont suspendu les opérations.*

**OFFICIEL SERBE** — **Salonique, 11 Décembre**

Hier, actions d'artillerie et violents combats locaux d'infanterie. Dans ces combats, nous avons fait prisonniers un assez grand nombre de soldats allemands et pris une mitrailleuse sur la montagne Feleka.

## LES ÉVÉNEMENTS DE GRÈCE

Paris, 11 décembre. — Constantin prétend prouver qu'il ne nourrit aucune hostilité contre l'Entente, et il a offert de relirer trois régiments de Thessalie. Mais cette offre ne signifie rien : il sera facile au roi félon, sinon de ne pas la tenir, du moins d'en annihiler les effets. Déjà maintenant, dans la crainte de les voir coupées du reste de l'armée, il rappelle à Athènes les troupes du Péloponèse. Quand ces mouvements suspects cesseront-ils ? Près de 20,000 hommes sont concentrés dans la capitale. Contre qui cette concentration s'opère-t-elle ? Contre nous, et nous devons, à en juger par les leçons du passé, nous attendre aux pires événements plutôt qu'à une amélioration de la situation.

**CONSTANTIN FAIT DES OFFRES A L'ENTENTE**

Athènes, 11 décembre. — Sir F.-E.-H. Elliot, ministre de Grande-Bretagne, et M. Demidoff, ministre de Russie, ont été reçus en audience par le roi. Les milieux autorisés disent que le roi, pour montrer qu'il ne nourrit aucune hostilité contre l'Entente, a offert de retirer trois régiments de Thessalie et de confier la garde du canal de Corinthe et du port de Chalcis à des contre-torpilleurs français.

Les cercles diplomatiques se montrent réservés en ce qui concerne le développement futur des événements.

**M. LAMBROS CHEZ LE MINISTRE D'ITALIE**

Rome, 11 décembre. — M. Lambros, président du conseil grec, a rendu visite au ministre d'Italie afin de connaître les intentions de l'Entente, et pour l'assurer que l'armée grecque n'opère aucune concentration.

**LA RESISTANCE AU BLOCUS**

Rome, 11 décembre. — Les journaux d'Athènes affirment que la Grèce pourra résister au blocus pendant un mois.

**LA DECHEANCE DE CONSTANTIN PROCLAMEE EN CRETE**

La Canée, 11 décembre. — Dans un meeting monstre, les habitants ont voté à l'unanimité un ordre du jour déclarant le roi Constantin déchu du trône et le maudissant comme traître à la patrie pour avoir tourné les armes grecques contre les fils des libérateurs du pays et des garants de son indépendance et de ses libertés politiques, pour avoir systématiquement essayé d'imposer une politique contraire aux traditions, aux intérêts et aux aspirations de la Grèce. Les troupes présentes ont arraché les couronnes de leurs uniformes et ont chanté des hymnes patriotiques.

**L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE POUSSENT LA GRECE A LA GUERRE**

Rome, 9 décembre (retardée). — Un télégramme annonce que l'Allemagne et l'Autriche ont offert leurs services à la Grèce, lui promettant de rouvrir les communications par voie terrestre si le gouvernement d'Athènes voulait se décider à déclarer la guerre à l'Entente.

**LES MINISTRES DE L'ENTENTE SONT ENCORE A ATHENES**

Paris, 11 décembre. — Un message du service allemand de propagande, envoyé de Berlin au commencement de l'après-midi d'hier, assurait que les ministres de l'Entente avaient commencé à quitter Athènes. Cette information est inexacte. Les ministres de l'Entente sont toujours à Athènes. Il n'y a pas eu de nouveaux incidents.

**L'AMIRAL DARTIGE DU FOURNET TRANSFERE SON PAVILLON**

Athènes, 11 décembre. — Le vaisseau-amiral français « Provence » a quitté Le Pirée, mais l'amiral Dartige du Fournet se trouve toujours dans ce port. Son pavillon a été transféré sur un autre cuirassé à bord duquel il a reçu sir Francis Elliot, ministre d'Angleterre; M. Guillemin, ministre de France, et quelques personnalités vénizélistes.

**EXPLOSION D'UN CONTRE-TORPILLEUR GREC**

Salonique, 11 décembre. — Le contre-torpilleur grec « Panphir », qui a été saisi par l'amiral Dartige du Fournet et sur lequel on avait installé un équipage, a sauté par suite d'une explosion des réservoirs de pétrole. Des contre-torpilleurs français se sont approchés en hâte et ont procédé au sauvetage de l'équipage du navire. Il y aurait 25 blessés et 5 morts.

**LES MESURES COERCITIVES DES ALLIÉS**

Rome, 11 décembre. — **Outre le blocus de la Grèce, d'autres mesures coercitives, au sujet desquelles on discute en ce moment, seront bientôt prises par les alliés, afin de prévenir le renouvellement de la trahison récente, et pour empêcher la Grèce de se transformer en une base d'opérations au service des ennemis des alliés.**

**LES RESERVISTES SERAIENT RENVOYES**

Rome, 11 décembre. — M. Lambros a affirmé aux ministres de l'Entente que les réservistes seraient bientôt renvoyés chez eux.

**LES PERTES DANS LES TROUBLES D'ATHENES**

Rome, 11 décembre. — D'après les rapports de police officiels, il y eut au cours des troubles d'Athènes 13 soldats tués et 20 blessés, et 40 civils tués ou blessés.

Il faut accueillir cette dépêche avec la réserve la plus extrême, car elle émane d'Athènes, où les Grecs disposent du télégraphe et abusent de la censure pour arranger au mieux les choses.

**LA PROTESTATION DES ETATS-UNIS CONTRE LE GUET-APENS**

Washington, 11 décembre. — Le département d'Etat a été avisé par son ministre à Athènes que celui-ci s'était joint aux autres ministres neutres pour protester auprès du roi Constantin contre les actes de violence commis à Athènes au cours des derniers jours. Le département d'Etat a demandé télégraphiquement de nouveaux détails.

**LES COLONIES DE L'ENTENTE QUITTENT VOLO**

Salonique, 11 décembre. — Les colonies françaises et britanniques de Volo ont quitté cette ville et sont arrivées à Salonique.

### FRONT ROUMAIN

## Un Succès de nos Alliés sur la Ligne Buzau-Ploesci

Paris, 11 décembre. — L'armée roumaine ne se retire pas aussi rapidement que le disent dans leurs Communiqués les états-majors allemand et autrichien. D'après les renseignements parvenus à Paris, nos alliés, soutenus par des forces russes, auraient l'intention de résister sur la ligne de la Jalomitza, prolongée au nord par le Cricovul, lequel donne ses eaux à la Prahova, à dix kilomètres environ du confluent de cette rivière et de la Jalomitza.

Jusqu'ici, les Allemands ne soufflent mot des événements qui se sont produits dans la région de Ploesci. Or, ces événemnets présentent une grosse importance. Le centre et l'aile gauche de l'armée de Mackensen ne suivent pas le gros des forces roumaines se repliant vers l'est. Ces forces avaient été réservées pour opérer vers le nord et empêcher les Roumains de se retirer vers la Moldavie en suivant la rive gauche du Danube. Dans ce but, après avoir occupé Ploesci, elles s'étaient avancées dans la direction de Buzeu et avaient dépassé, il y a deux jours, la rivière Cricovul.

Si l'avance de ces forces, qui n'avaient plus qu'une soixantaine de kilomètres à parcourir pour arriver à Buzeu, avait continué, la menace était sérieuse pour l'armée russo-roumaine de Bucarest, qui, par le fait, se trouvait acculée au Danube et obligée de passer le fleuve avec l'ennemi à sa poursuite.

Le commandement roumain s'est rendu compte du danger et a immédiatement pris d'énergiques dispositions pour le conjurer. Toutes les forces roumaines qui se trouvaient dans la région de Buzeu ont été lancées contre les colonnes allemandes qui avaient dépassé le Cricovul et, après un violent combat, les ont rejetées au delà de la rivière.

On ne saurait trop insister sur l'importance de ce coup d'arrêt analogue à ceux que les Russes multiplient sur le front de Moldavie. C'est beaucoup de voir s'atténuer la menace sur le flanc de l'armée en retraite dans la plaine. Gardons-nous de voir la situation au gré de nos désirs. Elle est grave toujours, mais il est de bon augure que les troupes de nos alliés, malgré la fatigue physique et la démoralisation d'une retraite, puissent passer avec succès à l'offensive.

**Les Succès allemands enthousiasment peu l'Armée**

Paris, 11 décembre. — Les victoires de l'armée de Mackensen ont été portées à la connaissance des troupes allemandes du front occidental par la voie de l'ordre. Les officiers ont prononcé à ce sujet des allocutions de circonstance. Toutes les déclarations de prisonniers et notamment celles des prisonniers faits devant Verdun et appartenant aux 36e, 37e, 56e, 73e régiments et au 6e grenadiers, s'accordent à rapporter que l'enthousiasme fut médiocre. Le soldat allemand se souvient des victoires sur la Russie et la Serbie qui lui avaient aussi été annoncées comme des victoires décisives et n'ont pas amené la fin de la guerre.

**Les Autos blindées boches**

Genève, 10 décembre. — Les automobiles blindées allemandes se sont particulièrement distinguées dans la campagne de Valachie. Après l'occupation du défilé de Szurduk, une auto blindée avança vers Vadeni, où elle fit feu sur des patrouilles. A l'est et au nord de Vadeni, les Roumains étaient occupés à organiser de fortes positions, l'auto blindée surprit dans la localité un bataillon d'infanterie qui s'avançait en colonne de marche. En moins d'une minute, à une distance de 100 mètres, elle faucha le bataillon avec ses trois mitrailleuses : 300 tués, 150 blessés restèrent sur le terrain. Le reste du bataillon prit la fuite.

Après avoir traversé Vadeni, l'automobile blindée ouvrit un feu de flanc sur les ouvrages et constructions d'où l'ennemi se retira précipitamment.

Une autre auto blindée a effectué une hardie reconnaissance au nord de Sosieri de Vede. L'auto, ayant devancé de 15 kilomètres les premières avant-gardes de cavalerie, arriva dans la localité de Beuca, où l'on avait découvert des mouvements de troupes par voie ferrée. La population, croyant voir une auto blindée russe, fleurit la voiture et versa à boire à l'équipage. Au milieu de cette réception, trois locomotives entrèrent en gare, l'automobile blindée ouvrit immédiatement sur elles un feu violent de ses mitrailleuses. La population, détrompée, s'enfuit de toutes parts, et les locomotives tentèrent de s'éloigner malgré leurs avaries. L'auto les devança vers Balaci et fit sauter la voie devant les machines.

Une troisième auto blindée marchant à 18 kilomètres en avant des troupes allemandes atteignit la voie ferrée Orsova-Piliasu, détruisit toutes les installations de signaux et captura une auto ennemie.

## La Guerre aérienne

### 4 Avions allemands abattus

*Dépôts de Munitions et Cantonnements ennemis bombardés*

Paris, 11 décembre (officiel). — **Dans la journée du 10, deux avions allemands ont été abattus par nos pilotes sur le front de Verdun : l'un d'eux est tombé en flammes près de Brabant-sur-Meuse, l'autre s'est écrasé sur le sol près de Berneville.**

**Dans la même journée, nos aviateurs ont livré sur le front de Champagne plusieurs combats, au cours desquels le sergent-pilote Sauvage a abattu son septième appareil allemand, qui est tombé en flammes au sud de Menthois. Un deuxième avion ennemi a été abattu à la lisière nord du bois d'Autry.**

**Dans la nuit du 10 au 11 décembre, nos avions de bombardement ont lancé de nombreux obus sur les dépôts de munitions ennemis de la région au nord de Verdun. Plusieurs incendies et de fortes explosions ont été constatés.**

**Les cantonnements ennemis de Romagne-sous-les-Côtes ont été également bombardés.**

## En Espagne

### La Mission économique française à Barcelone

Barcelone, 11 décembre. — La mission économique française a visité l'hôtel de ville. Accompagnée du maire et des conseillers, elle a rendu visite dans la soirée au Conseil d'arrondissement, à l'Institut des études catalanes, et est partie pour Monserrat. La mission visitera les centres industriels de Sabadell et de Tarras. Elle rentrera en France mardi.

### Une Conférence de Mæterlinck à Madrid

Madrid, 11 décembre. — M. Maurice Mæterlinck a fait devant un public enthousiaste, puis ému, au premier rang duquel se trouvaient les ambassadeurs de France et d'Angleterre, une conférence sur la Belgique, qui obtint le plus vif succès.

Le poète évoqua la domination espagnole, dont les « injustices avaient leur source dans une idée noble et belle », et les violences allemandes, où on ne retrouve « que les plus bas instincts de l'homme ». Parlant des Flamands, dont l'orientation intellectuelle a toujours été française, le poète rejette éloquemment l'injure qui leur est faite par ceux qui les considèrent comme des Allemands, et termine ainsi :

« Quand vint le jour de la grande épreuve, il n'y eut plus ni Flamands ni Wallons, il n'y eut autour du roi qu'un seul peuple indigné, frémissant, qui sentait miraculeusement, par une sorte de vision prophétique, que toute la dignité, tout l'avenir du genre humain se trouvaient en question, et que le sort de l'Europe allait se décider. »

## Le « Jusqu'au Bout » de la Russie

### La Motion du Conseil de l'Empire russe

Pétrograd, 11 décembre. — L'énergique résolution adoptée par le conseil de l'empire russe sera accueillie avec la plus profonde satisfaction par tous les alliés de la Russie. Le conseil de l'empire est une assemblée quelque peu conservatrice et assurément elle ne votera jamais une résolution aussi émouvante et aussi explicite.

Le trait le plus significatif de la déclaration et qui lui donne une si haute portée est celui par lequel cette motion indique que la chose la plus essentielle qui soit nécessaire est la destruction définitive des influences clandestines et irresponsables sur les affaires de l'Etat. La signification de ces claires paroles est fort bien comprise en Russie et hautement appréciée par les alliés.

Si l'Allemagne veut chercher à venir à bout de la ferme détermination de la Russie, elle doit le faire sur les champs de bataille russe où elle n'a depuis un an réalisé que fort peu de progrès. Les forces secrètes qui essayaient de saper la vitalité russe depuis le début de la guerre ont reçu un coup mortel. On peut dire maintenant à l'Allemagne, si elle ne le savait déjà, que seule l'épée doit décider de l'issue de la lutte.

## NOUVELLES DIVERSES

### La Ligue nationale contre les Embusqués

Paris, 10 décembre. — La Ligue nationale contre les embusqués a tenu cette après-midi son assemblée générale, sous la présidence du général Garnier des Garets.

Après des discours de MM. Chéron, sénateur, et Galli, député, l'assemblée, sur la proposition de M. Berthoulat, directeur de la « Liberté », a voté un ordre du jour réclamant l'application intégrale de la loi du 17 août 1915. (Radio.)

### Le Port de la Fourragère

Paris, 10 décembre. — Le ministre de la guerre fait paraître la rectification ci-après à la circulaire du 25 juillet 1916. Ont droit au port de la fourragère :

A) Aux armées, tous les militaires comptant à l'effectif et inscrits sur les contrôles des corps, compagnies ou unités auxquels la fourragère a été attribuée.

B) A l'intérieur, tous les militaires qui, portant le numéro du corps qui a obtenu la fourragère, sont inscrits, à quelque titre que ce soit, sur les contrôles de son dépôt.

### Hindenburg Grand Croix de la Croix de Fer

Genève, 10 décembre. — On mande de Berlin que l'empereur Guillaume a conféré au maréchal Hindenburg la grand'croix de l'Ordre de la croix de fer.

Cette distinction est accompagnée d'une lettre dans laquelle le kaiser remercie le généralissime des services rendus dans la préparation de la campagne roumaine. D'autre part, le roi de Bavière a fait remettre à Hindenburg une plaquette avec sa photographie, et à Ludendorff les insignes de grand-croix de l'Ordre militaire de Max-Joseph.

### 1,000 nouveaux Rapatriés arrivent à Lyon

Lyon, 11 décembre. — La nuit dernière, un train spécial a amené de Suisse mille civils évacués du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de l'Oise et des Ardennes. Les rapatriés ont été divisés en deux convois et dirigés, les uns sur Toulouse, les autres sur Carcassonne. (Radio.)

## La Bataille des Frontières

Dans son dernier numéro, la « Revue des Deux-Mondes » a publié un extrait de « l'Histoire illustrée de la Guerre de 1914 », par Gabriel Hanotaux, sur la bataille de la « Trouée de Charmes », phase glorieuse et décisive de la bataille des frontières.

Livrée au lendemain de nos échecs de Mohranges et de Sarrebourg, cette bataille admirablement combinée par le haut commandement français, a définitivement interdit aux armées allemandes de l'Est de passer la Moselle et d'encercler notre frontière fortifiée.

Le prochain fascicule de « l'Histoire illustrée de la Guerre de 1914 » *(l'Edition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris)*, qui paraîtra le 15 décembre, donne un exposé dramatique de cette formidable « Bataille des frontières », qui a préparé la victoire de la Marne.

## Les Etats-Unis et l'Allemagne

**LA GUERRE SOUS-MARINE**

New York, 11 décembre. — L'attitude qu'adoptera le gouvernement dans la question de la guerre sous-marine est l'objet de nombreuses suppositions. M. Wilson paraît se préparer pour une crise d'où devra sortir, ou bien la soumission de l'Allemagne, ou bien la rupture des relations diplomatiques. Cette situation critique est l'objet de longs entretiens entre le président Wilson et M. Lansing, ministre des affaires étrangères.

La réponse à l'Allemagne au sujet du « Marina » montre que le commandant du sous-marin allemand n'a pas observé la loi internationale sur la visite des bâtiments suspects. En se contentant, comme réparation, d'une indemnité pécuniaire, les Etats-Unis deviendraient les complices de cette violation du droit international, alors qu'en refusant de tolérer cette infraction aux principes fondamentaux du droit des gens, ils affirmaient leur conviction du droit à la vie des neutres naviguant en haute mer.

**L'ATTITUDE DU PRESIDENT WILSON**

Washington, 11 décembre. — Le président Wilson ne se montre nullement satisfait des explications données par l'Allemagne au sujet du torpillage de l'« Arabia » et du « Marina ». Il ne croit pas qu'un nouvel échange de Notes soit utile, car il estime qu'il y a des limites au nombre des « erreurs » qui peuvent être excusées. Toutefois, sachant parfaitement que si les relations diplomatiques étaient rompues avec l'Allemagne la guerre serait à peu près inévitable avec elle, il veut, avant de prendre une mesure de cette gravité, que le pays connaisse les raisons qui peuvent la justifier.

**LES DEPORTATIONS DE BELGIQUE**

New-York, 11 décembre. — La protestation du président Wilson contre les déportations belges est due en grande partie à l'action puissante des Universités américaines qui ont manifesté violemment leur indignation, surtout de l'Université de Princeton, dont M. Wilson a été le recteur.

Cette protestation, loin de calmer l'opinion publique, l'a au contraire surexcitée. Le meeting monstre qui aura lieu vendredi prochain au Carnegie Hall en sera la preuve.

### On juge les Propositions de Paix déplacées

New-York, 11 décembre. — M. Davis, solicitor général des Etats-Unis, parlant dans un banquet offert par la Société pensylvanienne, a déclaré que des propositions de paix faites actuellement seraient non seulement déplacées, mais impertinentes, aucune nation n'ayant le droit de dicter des conditions aux belligérants. La discussion de projets, a-t-il ajouté, ne sert à rien en ce moment.

## M. Briand remanie le Ministère

### Le Gouvernement entier délibère

Paris, 11 décembre. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat assistaient à la délibération, qui a été consacrée à l'examen de la situation militaire, navale et diplomatique.

Déjà samedi, comme nous l'avons dit, les ministres d'Etat, ministres sans portefeuille avaient donné leur démission. Pour bien souligner que c'est en pleine conformité de vues qu'agit le chef du gouvernement, les autres ministres titulaires de portefeuilles seront à leur tour démissionnaires.

**Le Haut Commandement**

La réorganisation du haut commandement étant d'ordre strictement gouvernemental, il apparaît comme certain qu'elle ne sera tranchée de façon définitive que lorsque la nouvelle combinaison ministérielle se sera présentée devant les Chambres et aura été consacrée par un ordre du jour de confiance parlementaire.

## Ce que disent les Journaux

**LES REMANIEMENTS GOUVERNEMENTAUX DE M. BRIAND**

Paris, 11 décembre. — Les remaniements d'ordre gouvernemental, conséquence du vote de la Chambre, motivent des commentaires, des conseils, des adjurations et des sommations.

M. Alfred Capus, dans le Figaro, ayant noté l'analogie entre la reconstitution des deux gouvernements, celui d'Angleterre et celui de France, estime qu'ils doivent désormais mettre en œuvre des ressources qui n'ont pas été jusqu'ici suffisamment rassemblées entre des mains énergiques :

Personne ne doute qu'ils ne s'y appliquent sans retard et sans défaillance. Il n'est plus question de leur accorder du crédit, mais de les voir tout de suite attelés à leur rude besogne et de rétablir le calme autour d'eux. Nous avons à compter les minutes qui nous séparent du printemps et à n'en pas perdre une seule en dangereuses distractions.

Puissent les modifications faites par M. Briand être définitives ! s'écrie G. Hervé (la **Victoire**) :

De grâce, qu'on ne fasse pas les choses à moitié ! Que tout le travail de réorganisation qui s'effectue en ce moment dans les coulisses gouvernementales ne soit pas à recommencer dans quinze jours, parce qu'on aurait oublié de nous donner les deux choses principales que le pays réclame impérieusement depuis la grande déconvenue roumaine et la mobilisation civile allemande : des chefs, des mesures de salut public !

Mais, ajoute M. Hervé :

Nos gouvernants songent-ils qu'en Angleterre Lloyd George ne se présente pas seulement avec un gouvernement remanié, mais avec un programme d'action ?

Pour le **Radical**, il résulte aussi bien des discussions du comité secret que des articles publiés par tous les journaux, sans distinction d'opinion, qu'on reproche surtout au gouvernement son manque d'énergie, d'élan, de volonté : il y a d'abord une crise de chef :

D'une façon générale, depuis plus de deux années qu'il est au pouvoir, sous le nom de Viviani ou sous le sien propre, le président du conseil a toujours bénéficié de l'appui du parti radical. Celui-ci lui a fait le plus large crédit. Après les mécomptes de ces derniers temps, devons-nous tenter une nouvelle expérience ? Nous disons carrément : Non ! Comme les Anglais, après notre Asquith, nous voulons notre Lloyd George. Nous savons où le trouver. »

Le **Rappel** n'est pas tranchant comme le « Radical », et voit le président du conseil demeurant chef du gouvernement, rassemblant autour de lui et pris dans le Parlement des chefs capables de former aux côtés de M. Briand l'indispensable équipe dirigeante, en écartant le souvenir d'amères polémiques et des âpres débats de la veille :

L'heure n'est pas aux récriminations, aux considérations d'amour-propre, aux retours de susceptibilités : il y a la France, il n'y a que la France. Rapprochez-vous ! Tendez vos mains ! Que depuis les chevronnés de la haute Assemblée jusqu'aux benjamins de la démocratie socialiste, on n'ait en vue que le salut public. Allons ! haut les cœurs ! Messieurs les patriotes, on vous attend !

**ROUMANIE-SALONIQUE**

De Londres parvient la nouvelle que les forces ennemies opposées aux alliés au nord de Monastir reçoivent des renforts, et qu'il faut se mettre en garde contre la possibilité que des troupes ennemies envoyées de Roumanie pourraient attaquer dans cette région les troupes de l'armée de Salonique.

Selon le **Matin**, la possibilité existe bien réellement. Et pour qui lit attentivement les récits des journalistes anglais sur les événements de Grèce, il est très clair que les réservistes et les réguliers hellènes ont été engagés à commettre leur forfait du 1er décembre par la promesse d'une imminente intervention turco-allemande en Macédoine. Notre confrère envisage alors une éventualité :

Le bon sens indique que si notre armée d'Orient va devoir faire face à un choc redoutable, il vaudrait mieux qu'elle éliminât, « par avance », le danger qui peut la menacer sur ses derrières. Il n'y a plus de questions politiques en jeu, mais simplement une nécessité de prudence pour prémunir nos soldats contre un piège. Aucun de nos alliés ne peut nous conseiller d'attendre : ce serait se charger d'une trop lourde responsabilité !

# Dépêches de la Nuit

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES A LA CHAMBRE

## Un Incident odieux et scandaleux

*Le Socialiste Brizon, pèlerin de Kienthal, fait des Déclarations écœurantes*

**Le Président fait évacuer la Salle à deux Reprises**

Paris, 11 décembre. — *La Chambre, dans une séance supplémentaire, continuait aujourd'hui la discussion des douzièmes provisoires dans le calme. Soudain, se produisirent des incidents extrêmement violents dont nous ne sommes autorisés à rendre compte que d'après le compte rendu analytique officiel.*

La séance avait débuté par une intervention de **M. Jobert** dans la discussion générale, réclamant une plus sévère application de la taxe sur les bénéfices de guerre, la diminution du nombre des aumôniers dans l'armée et la suppression des gros traitements et des sinécures.

**M. Ribot :** La question des aumôniers dépend du ministre de la guerre. En ce qui concerne les bénéfices de guerre, les commissions spéciales font leurs enquêtes et appliqueront la loi.

La réforme administrative se fera quand les ministres en auront le temps. Quand il faut siéger tous les jours au conseil des ministres et toutes les après-midi en comité secret, un ministre n'a pas le temps de faire autre chose. (Mouvements.)

**M. Brizon :** La monarchie absolue alors !

La parole est donnée à M. Alexandre Blanc, socialiste unifié, qui déclare céder son tour de parole à M. Brizon, attendant pour s'expliquer que le cabinet en formation soit constitué.

*Mais laissons la parole au texte officiel du compte rendu analytique, puisque aussi bien c'est le seul auquel il nous soit permis d'avoir recours :*

**M. Brizon :** On les aura, Messieurs, les 100 milliards de dettes ! les 200 milliards de pertes et les 1 million 500,000 morts, si la guerre continue ! Il y a en Europe 6 à 7 millions de morts, et des centaines de milliards jetés au gouffre. C'est le seul résultat décisif de cette guerre infernale.

Au 31 mars 1917, la France aura dépensé 73 milliards, dont 58 pour la guerre. On nous demande encore des milliards et des hommes. Pourquoi ? Parce que le gouvernement a, l'an dernier, signé un nouveau traité secret, genre Delcassé, qui donne aux Russes le Bosphore et Constantinople.

Quand j'ai voulu, il y a quelque temps, en faire la révélation à cette tribune, ma voix a été étouffée. C'est de la bouche d'un ministre russe que nous avons appris la vérité. Les Français savent maintenant pourquoi ils versent leur sang. (Bruit, violentes exclamations sur un grand nombre de bancs.) Nous sommes tous, Messieurs, également de bonne foi.

**M. Daubigny :** Vous savez bien que ce que vous dites n'est pas vrai !

**M. Sibille :** Vous savez bien que la France est envahie et que c'est pour libérer son territoire que nos soldats versent leur sang. (Applaudissements.)

**M. Robin :** Le jour où l'on défendra aux journaux de reproduire ce que vous dites à cette tribune, vous n'aurez même plus la tentation d'y monter. (Très bien ! très bien !)

**M. Brizon :** La France est sauvée depuis la Marne, depuis l'Yser, depuis Verdun, son territoire est hors de cause et c'est pourquoi je crie : « Vive la France et à bas la guerre ! » (Bruit violentes protestations sur un grand nombre de bancs. Je crie : « Vive la France ! » et vous protestez !

**M. Lenoir :** Cela ne veut rien dire.

**M. Brizon :** Si je parle ainsi, c'est que j'ai depuis longtemps la conviction que pas un pouce du territoire de la France n'est menacé. **(Bruit. Violentes protestations sur un grand nombre de bancs.)**

**M. Lazare Weiller :** M. Brizon, si vous pensez que la France n'est pas menacée dans sa liberté, il est fâcheux que vous ne soyez pas privé de la vôtre !

**M. Bouge :** C'est la trahison organisée. (Bruit.)

**M. Brizon :** Vous allez encore sacrifier des milliers d'hommes ! **(Bruit. Violentes protestations sur un grand nombre de bancs.)**

**M. Lenoir :** On voit bien que votre circonscription n'est pas sous les obus. (Vifs applaudissements.)

**M. Brizon :** Vous ne m'avez pas compris. **(Bruit. Violentes protestations sur un grand nombre de bancs.)**

**M. Alexandre Blanc :** Vous êtes cent contre un !

**Le Président :** Je demande à l'orateur, au nom de l'assemblée tout entière, de ne pas sortir de la question, qui est la discussion des crédits.

**M. Brizon :** Vous avez devant vous un peuple dont le courage a vaincu le militarisme prussien et il se trouverait encore des Français assez peu Français pour dire que le militarisme prussien n'est pas vaincu. (Bruit.) La guerre peut durer encore vingt ou trente ans. **(Bruit. Violentes exclamations sur un grand nombre de bancs.)**

**M. l'amiral Bienaimé :** Nous dégoutons l'armée ! Il faut en finir ! Ayez pitié de la France !

**M. Brizon :** Je l'aime autant que vous, la France ! Peut-être plus que vous. **(Tumulte.)**

**M. l'amiral Bienaimé :** Monsieur le Président, vous appelez cela un orateur !

**M. Aristide Prat :** M. Brizon, vous déshonorez le Parlement !

**M. Klotz :** M. Brizon n'engage pas le parlement; il n'engage que lui seul.

**M. Aristide Prat :** Mais si nous l'écoutons, il nous déshonore !

**M. Laniel :** Pourquoi peut-on dire des choses qu'on n'a pas le droit de dire sur la voie publique sans risquer d'être mis en prison.

**M. Brizon :** La guerre... (Vive agitation.)

**La Salle évacuée**

**Le président** se couvre et déclare que la séance est suspendue à 3 h. 50.

**La Séance reprise**

La séance est reprise à quatre heures dix.

**Le président :** M. Brizon s'étant rendu coupable d'outrages envers l'Assemblée, je vais consulter la Chambre sur la censure, avec exclusion temporaire.

**M. Brizon :** Je demande la parole.

**Le président :** Aux termes du règlement, M. Brizon a droit à la parole.

**M. Brizon :** Je n'ai pas manqué à l'Assemblée, je suis parlementaire et républicain; mais quelqu'un a manqué à toutes les qualités de la race française, c'est M. Bouge qui au moment où j'exposais de sang-froid mes idées, dit cette parole, la plus cruelle injure qu'on puisse faire à un Français, cette parole que nul d'entre vouts n'eût supportée : « Combien avez-vous touché pour faire cette besogne. » C'est de sang-froid que je lui ai jeté mon verre à la figure, et j'avoue que si j'avais eu un revolver dans ma poche... **(Violentes exclamations sur un grand nombre de bancs.)**

**M. Brizon censuré et expulsé**

**La Chambre, consultée, décide d'appliquer à M. Brizon la censure, avec exclusion temporaire.**

**Nouvelle Suspension et Reprise**

La séance est suspendue à quatre heures vingt. Elle est reprise à quatre heures quarante.

**M. Tissier :** J'ai voté l'exclusion de M. Brizon en regrettant qu'on ne puisse lui appliquer une peine plus sévère. Mais la justice doit être la même pour tous. Je demande quelles sanctions seront prises à l'encontre des paroles qui ont été prononcées par d'autres de nos collègues.

**Le Président :** Les paroles auxquelles M. Tissier fait allusion n'ont pas été entendues par le bureau.

**Déclaration du Ministre des Finances**

Le ministre des finances monte à la tribune.

**M. Ribot** dit que nos finances ont résisté à de longs mois de guerre. Sans être d'un optimisme excessif, il ne faut pas tomber dans un pessimisme qui n'a pas de raisons d'être. Il faut que le pays garde sa force morale.

Le ministre fait un exposé détaillé de la situation financière et de la dette publique.

Nous avons emprunté une somme de 49 milliards environ; l'Angleterre a emprunté 70 milliards; l'Allemagne a emprunté une somme au moins égale.

La dette consolidée figure dans ce chiffre de 49 milliards pour 28 milliards et demi. J'ai dit que le montant nominal du dernier emprunt était de 11 milliards 360 millions. Le chiffre rectifié est de 11 milliards 508 millions. La proportion de numéraire est de 54,62 %.

Notre dette à court terme, mais à échéance postérieure à la guerre, s'élève à 13 milliards 300 millions. Je comprends dans ce chiffre notre dette envers la Banque. Quant à la dette flottante, elle ne dépassait pas 12 milliards au 30 novembre.

En Angleterre, la dette flottante est de 27 à 28 milliards.

Nous n'avons pas eu seulement à pourvoir aux dépenses intéressées, nous sommes parvenus jusqu'ici à stabiliser le change et à faire face à nos paiements si lourds qu'ils soient.

Nous avons obtenu ce résultat avec le concours de la Banque de France. Elle avait une réserve d'or. Elle l'a augmentée au cours de la guerre. Au 19 novembre dernier, on avait apporté à la Banque 1,948 millions d'or.

Le ministre expose ensuite la nécessité pour l'Etat comme pour les particuliers de faire des économies pour diminuer les importations, mais il ne pense pas qu'il y ait lieu de donner les pouvoirs d'enquête à la commission des économies pour réaliser les rabattements nécessaires dans nos crédits. La décentralisation et la réforme administrative faciliteront grandement cette œuvre.

Mais il y a lieu aussi, dit-il, de rénover nos méthodes parlementaires, car on ne peut voter des milliards d'impôts lorsque des centaines d'amendements, la consultation de deux Chambres et de deux commissions viennent retarder l'aboutissement. Que le gouvernement se réforme oui ! Mais que la Chambre se réforme aussi ! (Vifs applaudissements.)

M. Ribot expose ensuite le mécanisme des nouveaux impôts. Il rend hommage à la vigilance des commissions parlementaires qui ont stimulé l'action gouvernementale. C'est pourquoi il demande à la Chambre d'abréger cette discussion pour faciliter la tâche du ministre qui ne s'attarde pas à d'anciennes formules.

Il est prêt à étudier l'institution des monopoles qui pourraient être établis sans de nouveaux fonctionnaires, et à rechercher les nouveaux sacrifices à demander au pays sans porter atteinte à la solidité de sa puissance économique et de son crédit.

Le moment n'est plus aux paroles, conclut M. Ribot, il est aux actes. (Vifs applaudissements.)

**DIVERS ORATEURS**

Sept députés renoncent à la parole. M. Bonnevay (Rhône) monte à la tribune.

**M. Bonnevay**, qui a applaudi aux déclarations de M. Ribot, souhaite une politique financière plus hardie. Il y a lieu d'abandonner les vieilles théories d'il y a quarante ans et de recourir aux monopoles de certaines industries. Ayez dès maintenant un plan d'ensemble, et n'attendez pas la fin de la guerre, et renoncez au système du doublement des impôts actuels. C'est un système insuffisant. (Applaudissements à gauche.) Il a confiance dans l'autorité du ministre pour obtenir les solutions qui sont indispensables. (Vifs applaudissements.)

**M. Tissier** (Vaucluse) reproche aux impôts proposés de manquer d'envergure et de constituer une poussière d'impôts peu productifs et tracassiers.

M. Tissier regrette que l'Etat n'exige pas de la plus grande exploitation de nos richesses minières des redevances plus importantes. Il préconise l'exploitation plus intensive de la houille blanche et l'institution de grands monopoles.

Une critique des marchés passés par l'intermédiaire de la maison de banque américaine Morgan amène **M. Ribot** à déclarer que cet intermédiaire, qui opère pour la France, la Russie et l'Angleterre, a évité au ministère de la guerre des dépenses inutiles.

**M. Albert Thomas** est satisfait des services de la maison Morgan qui n'a pas de privilège, mais q

# BORDEAUX

## L'AVENIR DE LA FRANCE

## Conférence de M. Jean Hennessy

Au milieu des bouleversements sociaux entraînés par la plus immense des guerres, à l'heure où l'on envisage les innombrables réorganisations qui en seront la conséquence tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, les projets parlementaires de représentation régionaliste et professionnelle que M. Jean Hennessy, le distingué député de la Charente, poursuit et perfectionne depuis des années avec une remarquable et persévérante énergie, posent à l'opinion, d'une manière plus pressante peut-être qu'autrefois, un des plus graves problèmes de notre avenir national.

A l'exemple de la Révolution française qui substitua à la vie des anciennes provinces le cadre empirique et artificiel du département, devenu l'organe d'une centralisation niveleuse et appauvrissante, la crise que nous subissons aujourd'hui semble devoir faire naître à son tour un cadre nouveau, plus vaste, plus homogène et plus compréhensif : la région française déjà réelle, déjà vivante, dont les énergies productrices, si elles sont librement représentées à côté du Parlement par des assemblées d'intérêts et de compétences, affranchies et autonomes, pourront donner au pays l'essor permettant vraiment la mise en œuvre de toutes les forces pour faire face à toutes les charges.

C'est là le grand programme, peut-être même la grande réalité de demain. En attendant que les événements préparent au régionalisme français une constitution et des limites géographiques bien définies, la guerre nous en aura donné tout au moins une préface dans des manifestations très concrètes et non douteuses. La région est le cadre dans lequel s'exercent déjà certaines activités militaires. Elle est devenue aussi présentement un centre de direction pour la vie économique avec les comités consultatifs régionaux qui ont rendu, par leur souci d'aider et de sauvegarder l'activité économique de chacune dans son ensemble, de si grands services. Peut-être la région sera-t-elle demain pour le plus grand profit de la nation tout entière la cellule la plus féconde de notre vie sociale et administrative, de notre production de notre outillage national, de nos transformations et de nos grands travaux d'intérêt public entrepris avec toute l'activité, toute la compétence et toute l'énergie désirables, alors que jusqu'à présent l'éloignement, les lenteurs et la congestion formidable des attributions de l'autorité centrale les ont si souvent enrayés, retardés ou compromis.

Il n'est point étonnant que l'ampleur et l'intérêt de ce problème de réorganisation administrative, autant que la haute personnalité parlementaire de M. Jean Hennessy, aient attiré lundi soir dans l'amphithéâtre de l'Athénée une assistance nombreuse. Les personnalités les plus marquantes du monde politique, militaire, administratif, universitaire, industriel et commercial, ont voulu entendre l'exposé des idées du député de Barbezieux qui ont conquis déjà au Parlement de très sérieuses et très agissantes sympathies. Et comme pour mieux manifester celles de notre cité, c'est M. Gruet, maire de Bordeaux, qui préside lui-même, assisté de M. Thamin, recteur, et de M. Bourbouley, président de la commission départementale, cette importante réunion.

En quelques paroles très heureuses de cordiale bienvenue, le maire de Bordeaux présente le conférencier. Officier qui a fait brillamment son devoir aux armées, comme l'attestent les décorations qui ornent sa poitrine, M. Hennessy tient également une place éminente parmi les hommes qui s'occupent d'assurer les mesures réparatrices conformes aux destinées que notre pays doit réaliser dans le monde et les méthodes susceptibles de mieux l'adapter aux grandes transformations de l'heure présente. Il ne faut pas aujourd'hui repousser des systèmes que nos conceptions d'avant-guerre écartaient sans examen. Les événements sont plus forts que les hommes, et c'est maintenant déjà, et plus encore peut-être au jour de la paix, qu'il faut faire appel aux hommes d'affaires fortement trempés, aux hommes de décision et de compétences. Nos amis les Anglais nous donnent l'exemple. Sachons les imiter.

### M. JEAN HENNESSY

Après avoir salué notre ville où il compte tant d'amis et de vieilles relations, M. Hennessy s'attache à montrer par une série de touches larges et précises se référant à toutes nos formes d'activité ce qu'est la situation de la France d'aujourd'hui, ce qu'elle peut être demain, victorieuse et refaite. Et la conclusion qui se dégage de cet examen, aussi bien dans sa proposition de loi de 1915 visant une refonte complète du système administratif que dans sa nouvelle proposition de 1916, touchant la création des comités économiques régionaux, est que, sans décentralisation, sans représentation des intérêts professionnels, aucune réorganisation n'est possible.

Mais ce n'est pas œuvre aisée que de briser les cadres anciens auxquels nous sommes accoutumés. Sans doute la conception du département dont on a médit pouvait répondre en son temps à des fins utiles en permettant aux habitants un accès à peu près également facile de la périphérie au centre administratif. Les chemins de fer, les téléphones, les télégraphes, ont rendu cette exclusive préoccupation des distances bien illusoire. Des affinités économiques ethniques d'un intérêt autrement sérieux et puissant se sont nouées autour des grands centres : Lille, Rouen, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Lyon, Dijon, Nancy, dessinent des ressorts territoriaux de natures et de destinées identiques.

C'est cette réalité des régions qu'a si bien précisée M. Vidal de La Blache. Telles qu'il les détermine, elles sont peut-être sujettes à la critique et nécessiteront sans doute une vaste enquête pour les fixer définitivement. Celle de Bordeaux, telle qu'elle est prévue, pourrait comprendre la Gironde, la Dordogne, les Landes, le Lot-et-Garonne, les Basses-Pyrénées. Quoi qu'il en soit, il paraît à M. Hennessy indéniable qu'il y a intérêt d'agglomérer le plus de population possible autour d'un centre important, car c'est ce centre qui la commande, qui possède le crédit, l'intelligence, le développement d'affaires qui, dans un grand port comme le nôtre, rayonnent sur tout le ressort. Si puissant que soit Bordeaux, capitale de la Gironde, il le serait plus encore s'il était plus étroitement lié avec toute sa région.

Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut des assemblées régionales d'autant plus actives et agissantes qu'elles soustrairont davantage au Parlement, qui n'en peut plus, les questions à régler. Les intérêts régionaux étant mieux administrés, les intérêts nationaux qui sont ballottés par des préoccupations de toutes sortes se dégageront avec plus de netteté.

Pourquoi donc, se demande M. Hennessy, déplore-t-on de trouver si peu de compétences ? C'est qu'au lieu de se grouper suivant des aptitudes, on continue à se grouper suivant la communauté de résidence. En sorte que, nécessairement, les questions politiques prennent le pas sur les questions économiques. Il faudrait que les agriculteurs votent ensemble, de même les commerçants, les industriels (patrons et ouvriers), les professions libérales. L'Allemagne, c'est un fait à noter, dans sa constitution du royaume de Pologne, a ainsi divisé le pays en grandes catégories professionnelles. Et c'est une idée qui tend à se préciser de plus en plus dans l'organisation moderne.

Sans doute on peut objecter que les catégories seront inégalement représentées. Le conférencier répond à l'objection en donnant la moitié des sièges à chaque catégorie et l'autre moitié au prorata du nombre des électeurs et en admettant des subdivisions entre patrons et ouvriers. Il repousse toutefois le vote syndical, d'abord parce que le syndicat ne peut être conçu comme un cadre obligatoire, et surtout parce que, par sa nature même et l'étroitesse de ses préoccupations locales, il est presque nécessairement arrondissementier.

Comment se dégageront les pouvoirs des assemblées régionales ? Après tous les tâtonnements successifs pour extraire à la suite de la souveraineté monarchique cette même souveraineté du peuple, d'abord restreinte et sans suffrage universel, aujourd'hui élargie par certaines théories jusqu'au vote des femmes, il est à présumer que ces pouvoirs subiront aussi — comme d'ailleurs ceux des Conseils généraux qui ont mis tant de temps à se définir — de successives évolutions. Mais les services rendus seront naturellement comme toujours le principal facteur de leur accroissement.

Nous avons de grands ports, et ils ne possèdent même pas encore d'organes d'administration. Sans doute, les Chambres de commerce ont fait des efforts considérables, contracté des emprunts extrêmement lourds. Mais l'autonomie reste encore sur le papier, alors que Rotterdam, Anvers, Gênes, de nombreux ports anglais et américains ont leurs franchises. Qu'avons-nous fait pour mettre en valeur les capitaux considérables et la production de notre hinterland ? Que sont devenus les programmes de reconstruction des voies navigables de la Dordogne et de l'Adour, et la réfection du canal du Midi qui n'a pas été touché depuis le dix-septième siècle et auquel la mobilisation a enlevé même ses marins et son matériel ? Tout cela est à reconstruire et à refaire. Seules les assemblées régionales y pourront parvenir.

Ce sont ces services de la région que M. Hennessy va maintenant examiner, et c'est la partie la plus vivante de son exposé. D'abord au point de vue budgétaire un équilibre plus rationnel s'établira entre les impôts indirects plus spécialement destinés aux ressources de l'Etat et les impôts directs affectés surtout à la vie de la région, et ainsi seront mieux égalisées les charges de consommation qui atteignent l'ouvrier et les charges de la richesse acquise. L'organisation régionale va pouvoir donner ensuite les ressources nécessaires pour les grands travaux auxquels l'Etat sans doute songe, mais qu'il n'exécute jamais. C'est le cas du vaste programme que Freycinet avait apporté au lendemain de l'autre guerre, en 1871-72. Qu'en est-il resté ? Quelques canaux, quelques ports. Allons-nous, après l'épreuve présente, après notre vie sociale si gravement atteinte, recommencer cette piteuse expérience et confier tout notre effort à l'Etat au lieu de le ramener dans la région où il doit être fait ?

Pareillement, la vie des Universités en France est en train de mourir par suite du manque d'autonomie, parce qu'elle ne s'est pas assez mêlée à la vie provinciale et aux besoins professionnels que celle-ci fait naître. Grenoble, peut-être, a fait quelques efforts en créant certains cours industriels originaux d'électrochimie. Nos adversaires, au contraire, par orgueil de l'esprit scientifique, ont poussé très loin le culte des spécialités. Eh bien, il faut que demain aussi les Universités de chaque région recherchent leurs spécialités. L'agriculture diffère au Nord, au Midi, au Centre et à l'Ouest. L'instruction agricole d'Etat n'atteint pas le niveau où elle devrait arriver. Dans l'industrie, il en est de même. Il faudrait étudier dans chaque région les sciences appropriées à ses destinées. Ainsi se constitueraient des doctrines régionales venant grossir le patrimoine si bien réparti en France de l'instruction générale. Tout se tient.

C'est avec ces sentiments et ces méthodes nouvelles qu'on pourra arriver à une meilleure organisation collective de la vie. Actuellement tout doit se faire par l'Etat ou pour l'Etat qui, ne pouvant tout absorber, déborde et nous impose à tout moment de médiocres solutions moyennes. Au contraire, l'organisation régionale peut juger la nécessité d'un effort, sa valeur et par là même être mieux préparée à l'accomplir.

C'est une erreur de croire l'Allemagne centralisée à outrance. Les nécessités militaires des guerres de l'Empire ont poussé le pouvoir pour obtenir plus de sacrifices des régions à leur donner la plus grande autonomie possible, et la fédération ne porte que sur un très petit nombre d'objets. Il faut que nous sachions profiter nous aussi d'une organisation similaire, au moment où nous faisons un effort analogue.

Songeons aux transports où, pour aller par exemple de Bordeaux à Rennes, il faut toujours passer par Paris ou la centralisation excessive a entraîné les crises si graves dont nous souffrons et que l'organisation régionale eût pu éviter. M. Hennessy a bien essayé d'y apporter quelque atténuation par cette organisation qu'on a depuis mise en pratique des Comités régionaux. Ils n'ont pas rendu tous les services qu'on en pouvait attendre, parce qu'on les a subdivisés en sous-comités pour lesquels on a maintenu le cadre du département.

De même l'alimentation; croit-on qu'on pourra sortir des difficultés en divisant à l'infini celle de l'armée et celle des villes ? Si on n'a pas recours à l'organisation régionale, on aboutit à un véritable gaspillage économique.

En terminant sa belle conférence, fréquemment interrompue par des applaudissements, et dont le maire le remercie au nom de l'assistance, M. Hennessy exprime sa confiance dans le pays et fait appel à tous pour que triomphe cette rénovation pacifique. Elle le peut si l'on sait vaincre les forces de résistance d'un conservatisme exagéré et stérile qui ne peut avoir d'autre résultat que d'anéantir les énergies réelles de la nation.

## Encore la Question du Lait

Un de nos lecteurs, membre du Syndicat des laitiers, nous adresse la communication suivante :

Par suite de la nouvelle réglementation, ayant trait à la vente du lait pur ou écrémé avec 20 grammes de beurre, la ville de Bordeaux et les environs se trouvent très ennuyés pour pouvoir, comme par le passé, se procurer le lait nécessaire à l'alimentation.

Les mères de famille, les consommateurs, les grands débitants, ainsi qu'un grand nombre de marchands détaillants, se trouvent eux aussi privés dans une large mesure de cette matière de première nécessité.

Si le Syndicat des laitiers reste muet devant cet état de chose, beaucoup d'autres négociants en lait, également syndiqués, ne peuvent, eux, rester dans le mutisme. Quoique certains petits producteurs, tels que ceux des communes de Capian, Salleboeuf, etc., aient fait ressortir qu'ils ne vendaient leur lait qu'à un prix des plus ordinaires, pouvant supporter le tarif préfectoral, beaucoup d'autres gros négociants, propriétaires, expéditeurs de lait, ainsi que les connaisseurs, savent très bien qu'il est absolument impossible de pouvoir livrer le lait au consommateur (lait renfermant bien entendu 20 grammes de beurre), au prix de 0 fr. 55 le litre, après avoir supporté les frais de transport, de manutention, de main-d'œuvre, etc., car la plus grande partie de lait recueillie dans le département de la Gironde ne renferme pas à l'état pur, plus que les 20 grammes de beurre réglementaires.

Il semble que le Syndicat des laitiers aurait dû lui-même faire ressortir par la voix de notre estimable journal cette importante remarque.

Je me permettrais de faire remarquer que les producteurs de lait de Capian, etc., cités plus haut, ne fournissent, tant en période d'hiver que d'été, une quantité de lait absolument nulle, et qui ne saurait influencer les cours de Bordeaux.

Dans ces conditions, et pour éviter la crise que nous subissons en ce moment, il serait peut-être utile à M. le Préfet, après enquête des plus minutieuses, de réviser l'arrêté déjà établi.

Je m'explique :

Nous recevions précédemment, mes confrères et moi, une quantité considérable de lait écrémé en provenance des Charentes et des Landes. Ce lait écrémé, après un coupage avec du lait absolument pur, pouvait, à mon avis et sans soulever la moindre protestation des consommateurs ou petits détaillants, être vendu au prix de 0 fr. 25 comme l'exige M. le Préfet; mais pour cela il faudrait rabattre de 0 gr. 20 à 0,05 ou 0,08 le dosage du beurre.

Ma manière de voir, qui est celle de la plupart de mes confrères, est le seul remède à apporter pour faire cesser immédiatement la crise que nous traversons.

La ville de Bordeaux n'ignore pas que beaucoup de mes confrères ont dû arrêter ou restreindre le service de leur clientèle, tandis que d'autres ont été dans l'obligation de cesser tout commerce de détail et voire même de fermer leur laiterie.

Pour terminer, je me permettrai, puisque toujours le Syndicat des laitiers me fait intervenir, de faire ressortir à M. le Préfet l'enchérissement de la vie ainsi que de tous les frais, dont nous subissons nous aussi les effets, et de bien vouloir s'occuper d'une façon toute particulière de cette question très délicate et de faire cesser, dans la mesure de ses moyens, cette crise du lait, qui est onéreuse et préjudiciable à tous les intérêts.

Les renseignements et données que je fournis ci-dessus peuvent être contrôlés, et je suis absolument sûr qu'il n'est pas un de mes confrères honnête et raisonnable qui ne partage ma manière de voir.

Aux prisonniers de guerre
Envoyez leur quelques Cubes de Bouillon OXO

12

# Il y a un an

**12 DÉCEMBRE 1915**

*Après avoir marié sa fille au fils, âgé de dix ans, de l'ancien empereur Siuen Tong, le président de la République chinoise se proclame empereur sous le nom de Hong-Hsien.*

## Rectification de Vote

Nous avons reçu cette lettre de M. Garat, député des Basses-Pyrénées :

« Dans votre numéro du samedi 9 décembre 1916, vous me portez comme m'étant abstenu dans le vote de l'ordre du jour de confiance au gouvernement. Je vous prie de vouloir bien rectifier cette erreur. J'ai voté pour le gouvernement. »

## L'Explosion de Mérignac

### Obsèques des Victimes

Lundi matin ont eu lieu, au milieu d'une grosse affluence, les obsèques des malheureuses victimes de l'explosion survenue ces jours derniers à Mérignac.

Les autorités officielles, après avoir été reçues dans le salon de la mairie de la commune par M. Campana, remplaçant le maire, M. Granié, empêché pour cause de santé, se sont rendues à l'ancienne église Saint-Vincent, où les cercueils de cinq victimes étaient exposés, recouverts du drapeau tricolore, et qui disparaissaient sous de nombreuses couronnes et gerbes de fleurs, offertes par les familles, le personnel et la direction de l'usine.

M. le général Augé, accompagné du capitaine Bernard, son officier d'ordonnance, représentait M. le général Marabail, commandant la 18e région; M. le maire de Bordeaux était représenté par M. Gambade, adjoint; M. Peyrichon avait été délégué à cette émouvante cérémonie par M. le préfet de la Gironde.

On remarquait également M. Lemoine, maire de Pessac, conseiller d'arrondissement; M. Arrouty, adjoint au maire de Caudéran, représentant la municipalité de cette commune; M. le capitaine Barnier, et une délégation des officiers de la garnison; M. Sérès, commissaire spécial adjoint, etc.

A dix heures, le clergé de la paroisse vint faire la levée des corps qui furent hissés sur deux chars; puis, précédé et encadré d'un piquet de soldats, le cortège se dirigea vers l'église.

Au cours de la cérémonie funèbre, M. Laporte, curé de la paroisse, prononça une allocution patriotique, exaltant l'abnégation des victimes, mortes elles aussi au champ d'honneur, et souhaitant que ce sang versé, loin d'être inutile, coopère à la paix victorieuse et à l'entente sacrée de tous les Français.

#### M. LE GÉNÉRAL AUGÉ

La cérémonie religieuse terminée, les bières furent déposées sur la place de l'église, et M. le général Augé prononça les paroles suivantes :

« Le général Marabail, commandant la 18e région, m'a chargé d'apporter aux familles des victimes l'expression la plus vive de sa sympathie la plus profonde.

» La mort, insidieuse et glorieuse, est partout : dans la tranchée, sur l'Océan, dans les airs. Elle est ici.

» Celle et ceux auxquels nous rendons les derniers devoirs savaient bien qu'ils travaillaient sur un volcan. Ils savaient aussi que leur travail était fécond pour la patrie.

» Honneur à elle ! Honneur à eux ! Saluons-les une dernière fois. Saluons aussi les survivants.

» Courage, mes amis. Votre ruche n'est plus. D'autres ruches vous convient. Vos camarades ont vécu. Vous continuerez à vivre et à agir d'un seul cœur, pour outiller vos frères qui, sur le front, comptent sur vous.

» Vous êtes avec eux les piliers de la France, de la France une et indivisible ! »

#### LA MUNICIPALITÉ DE MÉRIGNAC

Puis M. Campana, en termes émus, adressa aux malheureuses victimes un suprême adieu, au nom de la commune de Mérignac :

« Travailler de loin, travailler de près, c'est toujours travailler pour la défense de la patrie.

» Ceux qui sont morts, pauvres victimes défigurées par la poudre, jeunes femmes au visage gracieux, qui travaillaient sans souci du danger, sont morts glorieusement au champ d'honneur. »

#### LE CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Lemoine, maire de Pessac et conseiller général, a dit un dernier adieu, au nom de la population du canton, aux disparus du champ de bataille de l'industrie.

Il souhaite que la profonde sympathie apportée par tous apaise un peu la douleur des multiples familles éprouvées si cruellement.

Il adresse son hommage aux chères victimes au champ de travail et d'honneur de Mérignac.

#### POUR LE PERSONNEL

M. Saufrignon, au nom du personnel de l'usine, est venu, lui aussi, adresser un dernier adieu à ses camarades, en affirmant que leurs noms resteront toujours gravés dans la mémoire de tous.

#### LA DIRECTION

C'est enfin M. Burgalasse, directeur du personnel de l'usine, qui, au nom du directeur blessé, M. Rollet, et en son nom personnel, vient apporter les condoléances de tous et dire un suprême adieu aux malheureuses victimes, son admiration pour l'abnégation véritable dont elles ont fait preuve.

Aux blessés, il souhaite un prompt rétablissement, et il est sûr qu'au premier appel, si l'usine de pyrotechnie peut être réouverte, tous répondront : Présent !

Après ces allocutions, qui firent couler bien des larmes, le funèbre cortège s'achemina vers le cimetière, où eut lieu l'inhumation de ceux et celles qui, au même titre que nos combattants du front, sont morts pour la patrie.

## Citations à l'Ordre

Est cité à l'ordre de la division, Pierre Samazeuilh, brigadier au 136 régiment de dragons : « Détaché d'un régiment de cavalerie, s'est présenté volontairement pour exploiter un poste téléphon'que à proximité des tranchées ennemies en un point particulièrement dangereux. Assure son service sous les bombardements les plus intenses, faisant preuve du plus grand courage et du plus haut sentiment du devoir. »

Le brigadier Pierre Samazeuilh, qui a été l'objet de cette belle citation, est le fils de M. Joseph Samazeuilh, ancien adjoint au maire de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du jour de la division, le lieutenant Daniel Liébel, du ...e d'infanterie :

« Son capitaine ayant été tué, a pris le commandement de sa compagnie pendant les combats devant B..., les 12, 13 et 14 septembre 1916. Le 13 septembre, appelé à contre-attaquer une troupe qui avait forcé notre ligne avancée, a réussi à arrêter l'élan de l'ennemi qui cherchait à déborder la position de B... vers le sud. »

Le lieutenant Liébel, dont c'est la seconde citation, est le fils de M. Léon Liébel, engagé volontaire de 1870-1871, qui a sous les drapeaux ses quatre fils, dont trois ont été cités à l'ordre du jour dans les termes les plus élogieux. Nos vives félicitations.

## « Tourny-Noël »

**(22e année.)**

Des silhouettes bordelaises inédites, voilà le premier régal que « Tourny-Noël » offre à son fidèle public.

Puis des images d'art, véhémentes sur la guerre, pittoresques sur l'armée noire, ingénieuses et spirituelles sur l'actualité. Elles seront une révélation.

Jean Bertheroy, Paul Margueritte, Lucien Boyer ont envoyé des œuvres inédites et charmantes. Les écrivains locaux leur font cortège.

Comme toujours, tout est inédit dans « Tourny-Noël » et composé spécialement pour lui.

Le magazine se présente sous une magnifique couverture de Léandre, une estampe de la plus noble inspiration.

Retenir son numéro à nos Salles de Dépêches et chez les libraires pour éviter les surprises des deux dernières années, où le numéro a été enlevé en quelques jours.

Prix : 2 francs.

## FAITS DIVERS

### Il voulait voir la Capitale

Natif de Bordeaux, un jeune homme de seize ans, ne considérait pas comme le comble de ses vœux d'être fils de la sous-capitale de la France. Il voulait voir la vraie : Paris. Afin de réaliser son désir, il n'hésita pas sur le choix des moyens. Chargé par son père, commerçant dans une des plus vivantes communes de la banlieue de Bordeaux, d'effectuer un paiement, le jeune homme prit tout simplement l'express de Paris, emportant les deux mille francs que son père lui avait confiés.

Débarqué dans la capitale, il fit la connaissance de deux aimables compagnons; on se lia rapidement; on en vint vite aux confidences. Les deux nouveaux amis du jeune voyageur n'eurent pas le courage de le blâmer d'avoir cédé à la tentation de la Ville-Lumière; mais, pleins de bons sentiments à l'égard de cette tête folle, ils lui conseillèrent de ne pas garder tout le magot sur lui : sait-on ce qui peut arriver ? Le jeune fugitif remercia ses bons amis de leur sage conseil et confia immédiatement à leur garde quinze cents francs; le reste paraissant suffisant, aux deux bons camarades, à l'amusement raisonnable d'un gamin de seize ans, même à Paris.

On prit rendez-vous, et... le jeune homme attendit vainement ses amis de rencontre. Peut-être avaient-ils été touchés par un ordre immédiat de mobilisation et n'avaient-ils pas eu le temps de venir remettre à son propriétaire la somme qu'il leur avait confiée.

Mais le restant du magot avait été sérieusement ébréché. A Paris — comme presque partout, d'ailleurs, — la vie est horriblement chère. Et le jeune fugitif, désespérant de revoir jamais les 1,500 fr. envolés, quitta la capitale avec ce qui lui restait d'argent et d'illusion. Il se rendit à Marseille avec l'espoir de trouver du travail et de ne pas souffrir trop de la famine.

Mais, entre temps, le père avait confié sa mésaventure à notre chef de la Sûreté. M. Fabre fit commencer les recherches. Au moment où elles allaient aboutir, le jeune aventurier — sans gîte et sans pain — réussit à s'embarquer à bord d'un vapeur et quitta le port de Marseille allégé de tout son argent et de nouvelles illusions. Il navigua pendant quelque temps.

On retrouva à nouveau sa trace, et il fut ramené à Bordeaux. Le père, qui se promettait de donner une leçon sévère au malheureux, ne put résister à la joie de presser son enfant dans ses bras : il pardonna. Tout fut oublié.

Hélas ! le bonheur du père ne dura pas longtemps. Le 2 décembre, sans vouloir se souvenir du passé, il remet un billet de cent francs à son fils, qu'il charge d'aller faire de la monnaie. Malgré la première leçon, la tentation l'emporte. Il court à nouveau à la gare et s'embarque, cette fois, directement pour Marseille.

Qu'espérait-il avec cent francs, réduits du prix du voyage ? Ce fut bientôt à nouveau la misère et le vagabondage. Il erre sans but sur la Canebière : on l'arrête.

M. Mathieu, le commissaire central de Marseille, avise M. Fabre, qui prévient le père. Celui-ci, malgré son ressentiment, ne peut se faire à l'idée que son fils souffre et gémit sur la paille humide du cachot, et envoie les fonds nécessaires au rapatriement de l'enfant prodigue.

Peut-être, cette fois, n'aura-t-il pas à se repentir de sa faiblesse, inspirée par l'amour paternel.

## Une Jolie Bande

### UNE NOUVELLE AFFAIRE A ÉCLAIRCIR

Trois individus se présentaient, dimanche après-midi, vers trois heures, chez Mme Michelet, rentière, 92, cours de Bayonne, et lui réclamaient un cheval qu'ils avaient confié à un certain Jean-Baptiste L...

Devant l'attitude menaçante de ces trois individus, qui voulaient s'emparer de force de l'animal, Mme Michelet appela à l'aide. Des voisins accourus jetèrent dehors les intrus.

Or, ce Jean-Baptiste L... n'est autre qu'un des membres de cette fameuse bande dont nous avons relaté les exploits, et dans l'écurie de qui furent saisies les mules pyrénéennes dont nous avons parlé. Ce cheval a peut-être une histoire intéressante aussi.

### TROUVAILLE SUSPECTE

Sur le parapet du pont de pierre, lundi après-midi, vers trois heures, M. X... trouvait douze peaux d'astrakan, qu'il portait à M. Barrère, commissaire de police du douzième arrondissement. Mais le magistrat, en examinant les fourrures, présumant qu'elles pouvaient provenir des vols de la fameuse bande noire, les envoya à M. Farfals, qui n'eut pas de peine à les reconnaître; M. Barrère avait eu du flair.

Il y a tout lieu de croire que cette perte a été volontaire, celui qui détenait ces peaux, désireux de se débarrasser de ces fourrures compromettantes, ayant sans doute voulu les jeter à la rivière afin que toute trace disparût. Mais dans la précipitation du geste, le lot retrouvé dût rester accroché au parapet. La Garonne rendra peut-être les autres fourrures immergées.

On le voit, l'affaire n'est pas terminée. Il se pourrait que, sous peu, nous soyons autorisés à dévoiler d'autres détails intéressants.

Demandez dans toutes les Epiceries
LA LESSIVINE la Reine des Lessives

## Le Carnet de la Femme

Qui donc a prétendu que nos petits enfants n'auraient pas de Noël et pas de bonbons au Jour de l'An tout proche ? C'est bien assez que la plupart soient privés de leur papa, on ne leur supprimera pas le légendaire sabotier de l'Enfant-Dieu..., le bon vieux poudré à frimas, et les mamans aussi auront leurs cadeaux; nos poilus, nos prisonniers, en recevront également, et nos blessés sauront où trouver le souvenir gracieux à offrir à le marraine ou à l'infirmière. Si vous êtes défiants, arrêtez-vous devant notre plus grande confiserie bordelaise, et vous verrez qu'on y a pensé aux plus humbles comme aux plus cossus. Là, malgré la réduction de l'éclairage, on peut admirer tous les jours de huit heures du matin *jusqu'à huit heures du soir, et le samedi jusqu'à neuf heures*, les plus délicieuses nouveautés en cristaux de Baccarat, coffrets de cuir, riches vanneries, porcelaines de Sèvres, de Limoges, etc., recéleurs de bonbons exquis, de « Fanchonnettes bordelaises », de pâtes de fruits, de marrons glacés, chocolats fondants, chocolats à croquer, si réconfortants pour nos poilus !

Un conseil : pour éviter l'encombrement, passer les commandes au plus tôt : *Maison A. Badie, 26, allées de Tourny, Bordeaux. Téléphone 24-22.*

Papa Noël apportera aussi de chaudes, de douillettes fourrures : grands manteaux genre cloche redingotes, pelisses, collets, cravates cintrées formant collets, tours de cou avec tête naturalisée, grands cols fantaisie, manchons dernier cri en renards, sitka, skunk, putois clair ou foncé, kolinski, loup de Sibérie, lynx naturel. Et quel choix varié pour nos tout petits et nos fillettes ! Voyez ces pèlerines blanches vaporeuses, ces crayons à nouer, ces manchons ronds en hermine, ces « coussins » en ventre de gris, ces cols et ces toques de loutre ! Et les doublures, peut-on rêver plus joli et plus pratique ?

En résumé, coupe, peaux, accessoires, tout est impeccable là où je vous ai conduites chez le *maître fourreur Zabka, 27, rue Margaux, Bordeaux*, la providence des élégantes, des frileuses réfléchies et des budgets modestes. Ecrire ou passer pour commandes, transformations, arrangements.

Tandis que j'écris, je pense au talisman qui serait le mieux reçu des désabusées un brin jalouses, de celles en un mot dont les vingt ans sont loin derrière elles, et, humble ménagère ou bon magicien, je leur apporte espoir et jeunesse avec une adresse souvent donnée et jamais assez répétée : celle de *la Faculté de Beauté, 30, allées de Tourny, 3, rue Huguerie, Bordeaux. Téléphone 10.52.* Réclamer catalogue.

*ROLANDE*

### Observatoire de la Maison Larghi

*Le 10 décembre.*

| Heures | Therm | Barom | Ciel | Vents |
|---|---|---|---|---|
| *Minima de la nuit* | 5.0 | » | | » |
| 8 heures du matin | 6.0 | 741.0 | Pluvieux | S.-O. |
| Midi | 10.5 | 743.0 | Dito. | O.-S.-O. |
| *Maxima du jour* | 11.2 | » | » | » |

# CHRONIQUE DU PALAIS

## Chambre des Mises en Accusation

Dans ses dernières réunions, la Chambre des mises en accusation a :

1° Rendu un arrêt de non-lieu en faveur de MM. Naves, Belligon et Cornet, contre lesquels le parquet avait fait suivre une instruction pour corruption de fonctionnaire;

2° Renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde, pour être jugés à la session de janvier 1917 :

René-Henri Faure, accusé d'attentat à la pudeur sans violences.

Michel Dupouy et Jean Belliard, accusés de meurtre et tentative de meurtre (affaire de la Teste).

Léon Brouca-Cabarecq et Emile Couret, accusés de vol qualifié;

Femme Quinteaud, née Gourdon, et Pierre Gourdon, accusés de vol qualifié et de complicité.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, lundi, ont été condamnés :

A **deux mois d'emprisonnement**, Joséphine Dours, 35 ans, marchande ambulante, rue Lafontaine, inculpée de vols à l'étalage.

A **quinze jours de prison**, le manœuvre marocain Mahomet ben Ali, 35 ans, rue de Galles, inculpé de port d'arme prohibée.

A **trois mois de prison**, le tourneur espagnol Emmanuel Arjo, 23 ans, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

# CHRONIQUE MARITIME

### COMPAGNIES

GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Rochambeau », commandant Juhani, venant de New-York, ayant à bord 250 passagers à destination de notre port, est arrivé à Bordeaux-quai lundi matin, à sept heures.

La traversée a été assez bonne et sans incident.

Au nombre des passagers, citons : Mrs Thaw, la richissime Américaine, et son fils.

FORD 27 r. des Mathurins PARIS
Vente minimum par wagon complet
livraison immédiate.
Pointes
LA CAPITALISATION
Société anonyme (fondée en 1888)
Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat
Capital social : 5 millions. Réserves : 50 millions
Capitaux payés : 17 millions 1/2.
3, Rue Louis-le-Grand, 2 — PARIS
Depuis le début des hostilités, La Capitalisation n'a pas un seul jour interrompu ses opérations; ses tirages (publiés par la *Petite Gironde*) ont eu lieu exactement chaque mois.
Sans se prévaloir du moratorium, La Capitalisation fait intégralement tous paiements.
Les porteurs de Bons d'épargne ont intérêt à effectuer des versements d'une façon régulière afin de maintenir tous leurs droits et de bénéficier des tirages.
S'adresser, à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces.
MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
MONTRES-BRACELET POUR MILITAIRES

## ETAT CIVIL

DÉCÈS du 11 décembre

Marthe Bertouil, 7 ans, rue Magendie, 1.
Lucy Philippou, 20 ans, boul. de Caudéran, 46.
Jeanne Simounet, 35 ans, rue Lacornée, 16.
Pierre Bourgogne, 56 ans, rue Bouthier, 151.
Veuve Garderet, 72 ans, rue du Hautoir, 73.
Marie Lamozie, 77 ans, rue Villeneuve, 18.
Veuve Sourque, 79 ans, rue Ste-Catherine, 198.
Marie Rapaud, 80 ans, rue Tanesse, 29.
Veuve Jodelais, 81 ans, rue Tombe-l'Oly, 8.
Veuve Sudre, 85 ans, rue Bouthier, 113.

*Décès militaire*

Joseph Salles, 19 ans, soldat au 34e d'infanterie.

DÉCÈS du 9 décembre

*Erratum.* — Lire : Gabriel Lalanne, 60 ans, rue Arnaud-Miqueu, 15 bis, au lieu de Marie Boutarel.

DEUIL NOVELTY, 4, rue Ste-Catherine
Bijouterie, Maroquinerie pour Deuil

CONVOIS FUNÈBRES du 12 décembre

*Dans les paroisses :*

Ste-Eulalie : 8 h. 15, Mme veuve L. Jodelais, rue Tombe-l'Oly, 8. — 2 h., M. J.-L.-D. Simonnet, rue Lacornée, 16.
St-Seurin : 8 h. 45, Mlle M. Phalippou, boulevard de Caudéran, 46.
St-Louis : 3 h. 30, Mme M. Caumont, 24, rue Baste.
St-André : 3 h. 45, Mme M. Lamozie, 18, rue Villeneuve.
St-Victor : 3 h. 45, Mme veuve Garderet, rue du Hautoir, 73.
Ste-Marie : 1 h. 45, Mme veuve Sudre, 113, rue Bouthier.

*Convoi militaire :*

8 heures : M. J. Salles, hospice Pellegrin.

*Autres convois :*

8 h. 30 : M. P. Bourgogne, rue Bouthier, 151.
10 h. 15 : Mme veuve E. Delhomme, porte du Cimetière.
1 h. 30 : M. L. Ornon, hospice Sainte-Agonie, chemin du Fils.

**CONVOI FUNÈBRE** M. Henri Unholz, M. Maurice Unholz, Mme veuve Laurentie, Mme et M. le docteur Louis Dupin et leurs enfants, M. J. Souleau, M. Alf. Souleau, M. et Mme Jean Souleau et leurs fils, et les familles Tollet, Vieux, Micé, Dubourdieu, Labatut prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Henri UNHOLZ,**

leur épouse, mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le mercredi 13 courant, dans l'église Saint-Bruno.

On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire, 34, rue d'Ornano, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

**CONVOI FUNÈBRE** Mme L. Bon, M. et Mme Guimefolleau et leur fille, M. et Mme Marius Bon et leur fils prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Louis BON,**

leur époux, père, beau-père et grand-père, qui auront lieu le mercredi 13 courant, en l'église Saint-Pierre.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Pas-Saint-Georges, 41, à huit heures, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trente.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.*

**CONVOI FUNÈBRE** M. René Grégoire,

**Fer Nuxaté**

augmente la force des personnes délicates ou atteintes de faiblesse nerveuse, à raison de 200 pour 100 en dix jours dans beaucoup de cas. Renseignez-vous auprès de votre docteur ou de votre pharmacien.


## CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC

Malgré les difficultés qui résultent des circonstances pour son service de factage à Paris, la Compagnie d'Orléans fera, pendant la période de Noël au Jour de l'An, tous ses efforts pour assurer, comme en 1915, dans les conditions aussi voisines que possible de celles des années normales, le service si chargé des livraisons à domicile des colis messagerie et postaux.

Toutefois, pour le cas où ses moyens actuellement limités ne lui permettraient pas de donner complète satisfaction pour tout l'ensemble de ce trafic, elle donnera la priorité aux livraisons des colis messagerie et postaux contenant des denrées périssables.

Pour ces denrées périssables, afin d'abréger les délais occasionnés par les formalités d'octroi, il est recommandé tout spécialement aux expéditeurs de mentionner très exactement sur leur déclaration d'expédition la nature et la quantité de marchandises contenues dans les colis.

Pour les autres colis contenant des marchandises non périssables, la Compagnie croit devoir avertir le public :

1. De son intérêt, pour obtenir une meilleure livraison, de faire ses expéditions avant le 15 DÉCEMBRE, ou de les retarder au delà du 1er JANVIER;

2. Qu'au cas où la Compagnie serait obligée d'en ajourner la remise à domicile, les destinataires en seront avertis par lettre, afin de leur permettre, s'ils le désirent, d'en venir prendre livraison à la gare de PARIS-AUSTERLITZ.


## Saison d'hiver, Saison de misères

L'hiver est dur plus encore pour les petites santés que pour les petites bourses. L'hiver est le grand ennemi des faibles, des déprimés, de tous les pauvres de sang. Il contribue à augmenter leur misère physiologique. Il ne faut pas oublier qu'en hiver les causes d'épuisement sont doubles. On travaille, en effet, davantage et on doit, en outre, se défendre contre les intempéries. C'est dire combien l'organisme doit être résistant. C'est ce qui explique aussi que les cas d'anémie, de neurasthénie, d'affaiblissement s'aggravent et deviennent plus nombreux. Or, c'est le sang qui apporte à l'organisme les éléments dans lesquels celui-ci puise sa résistance. C'est également le sang qui entretient les forces nerveuses. De la richesse du sang et du bon état du système nerveux dépendent l'équilibre et la résistance physiques, c'est-à-dire la santé.

Les anémiques, les neurasthéniques, les faibles en général, tous ceux qui manquent de sang, comme on dit, et dont les nerfs sont déréglés, ont tout à craindre de l'hiver. La plus sage précaution pour eux sera de faire une cure de Pilules Pink, qui non seulement combattra la mauvaise influence du froid et de l'humidité sur leur organisme, mais encore les guérira de l'anémie, de la neurasthénie, contre lesquelles ils ont peut-être en vain essayé nombre de traitements.

Les Pilules Pink sont, par excellence, le régénérateur du sang et le tonique des nerfs. On peut — à la lecture des attestations de guérisons qui sont presque journellement publiées dans les journaux — se faire une idée de la puissante efficacité des Pilules Pink dans les maladies, les affections et les troubles qui ont pour origine un appauvrissement du sang ou un affaiblissement du système nerveux tels que l'anémie, la neurasthénie, les maux d'estomac, les battements de cœur, la faiblesse générale. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

**Ch. HEUDEBERT** PRODUITS ALIMENTAIRES et de RÉGIME
PAIN ESSENTIEL (Dyspeptiques).
PAIN COMPLET CHATELGUYON (Constipés).
PAIN D'ALEURONNE-GLUTEN (Diabétiques).
PAINS SANS CHLORURE de SODIUM (Albuminuriques)
EN VENTE : Maisons d'Alimentation. Envoi BROCHURES sur demande : Usines de NANTERRE (Seine).

*Madame, Mademoiselle, achetez*
**le Petit Echo de la Mode**
qui paraît cette semaine sur seize pages grand format; il ne coûte que dix centimes. De plus, il est entièrement remboursable. Il contient, en supplément : « la Fée du Foyer », où vous trouverez le moyen de faire vous-mêmes des poupées nouvelles pour les enfants. Plusieurs planches de modes et d'ouvrages, des articles vivants, des recettes en grand nombre, un palpitant roman, complètent ce numéro.
En vente dans tous les dépôts de la « Petite Gironde ».

Services Maritimes de la MAISON WORMS & Cie
LIGNES RÉGULIÈRES
SUR
NANTES, BREST, LE HAVRE, BOULOGNE-SUR-MER et vice versa
de BORDEAUX à PASAJES et vice versa
Trois départs chaque mois.
S'adresser à MM Worms & Cie 7 Allées de Chartres. Tél 3.28

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 67, Cours Pasteur, Bordeaux.
Siège Social: 96, Rue Rivoli, Paris

ASTHME SOULAGEMENT ET GUÉRISON par les cigarettes ou la poudre ESPIC 2 fr. la b^te Toutes Phies GROS : 20, r. St-Lazare Paris Exiger la signature J. ESPIC sur chaque cigarette.

BLENNORRHAGIE Ecoulements, Prostatite, Cystite. GUERISON SURE par le SANTAL BLANC
Le flac. : F. F. BLANC, Phien à NARBONNE et toutes Pharmacies.

**Oui... mais L'ALEXINE**
Reconstituant héroïque, guérit :
La faiblesse générale;
L'anémie cérébrale;
Abrège les convalescences;
Permet la résistance aux maladies;
Complète l'alimentation insuffisante.
4 fr le flacon, phie du monde entier Gros : r. Jean-Jaurès, Puteaux (Seine). 4980 franco.

TUBERCULEUX J'INDIQUE GRATUITEMENT DANS UN BUT HUMANITAIRE LE REMÈDE QUI M'A GUÉRI DE CETTE TERRIBLE MALADIE TRÈS SÉRIEUX. Ecrire LEPRAT, Rue Pavé d'Amour, 10, MARSEILLE.

**Ce Soir** avant le repas **un GRAIN de VALS**
*résultat demain matin*
PRODUIT FRANÇAIS RECONNU

En vente dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde »
**ALMANACH Agricole et Viticole de A. GODARD**
Petite encyclopédie de la Vie rurale
**Pour 1917**
Un volume de 168 pages, avec illustrations
Prix : 50 centimes
Envoi franco contre 60 centimes adressés au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

RATS SOURIS, MULOTS TAUPES Punaises, Cafards, etc. sont détruits infailliblement Ecrire G. RICE-OTER, à Lisieux (Calvados). DÉPOSITAIRES sont acceptés


## NOUVELLES COMMERCIALES

### MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON

Du 11 décembre.

| | Amenés | Vendus | Prix par tête |
|---|---|---|---|
| Veaux sous-rissons | 27 | 27 | 1re qté, 25 à 35; 2e, 15 à 25 |
| Génisses | 8 | 8 | 1re qté, 35 à 45; 2e, 25 à 35 |

Ce marché est ouvert aux bestiaux de ces catégories.

## Revue de la Semaine

### GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 10 décembre.

Blés. — Les travaux des champs n'ont guère été favorisés cette dernière semaine par la température; dans l'Ouest, cependant, les semailles ont été poursuivies activement, mais il apparaît que, dans l'ensemble, les surfaces ensemencées en blés d'hiver seront encore inférieures à celles de l'année dernière.

Le ministère de l'agriculture vient de publier les résultats de son enquête sur la récolte de 1916. Les surfaces ensemencées sont évaluées à 5 millions 202,580 hectares, contre 5 millions 489,230 hectares en 1915, et le rendement est estimé à 75 millions 132,700 hectolitres, soit 58 millions 410,700 quintaux métriques, contre 79 millions 316,910 hectolitres et 60 millions 630,200 quintaux métriques en 1911. De son côté, l'Association générale de la meunerie française estime d'après son enquête, que le rendement serait de 56 millions 991,000 quintaux, soit avec le stock reporté, un total de 63 millions 841,400 quintaux. Les besoins étant estimés à 92 millions 325,500 quintaux, le déficit serait donc de 28 millions 484,200 quintaux, couverts par les achats du ministère de la guerre et ceux du ravitaillement civil.

La tendance des blés est très ferme par suite de la rareté des offres, et les battages en Beauce et dans la région parisienne n'étant pas poussés peut-être avec toute l'activité voulue. Les prix demandés par la culture sont presque partout, sauf en Bretagne, au-dessus de la taxe, et rendent les transactions fort difficiles, et les prix restent secrets.

On cote : Blés de Bretagne, 34 fr. à 34 fr. 25 les 100 kilos, départ; blés de pays, 27 fr. à 27 fr. 50 les 80 kilos, aux usines.

Farines. — Quelques petites affaires se traitent au commerce, mais la vente en boulangerie des farines entières, dites nationales, reste assez laborieuse, le ravitaillement civil continuant à recevoir des farines américaines.

On cote : Farines américaines, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, quai Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. 50 les 100 kilos nets, rendus toutes gares du département; farines de cylindre du Centre et du Haut-Pays, 44 fr. à 44 fr. 25 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — La tendance reste très ferme sur une production restreinte, mais les prix sont secrets.

On cote : Son tout venant, prix de la taxe.

Maïs. — Le caf est à des prix très élevés, et le disponible continue très ferme.

On cote : Roux Plata, disponible, 41 fr. les 100 kilos logés; blanc Plata, 40 fr., le tout magasins Bordeaux.

Avoines. — Le ministère de l'agriculture évalue la récolte de 1916 à 86 millions 745,600 hectolitres, soit 41 millions 279,600 quintaux métriques, contre 72 millions 874,057 hectolitres, soit 34 millions 625,980 quintaux en 1915.

Les offres ne reprennent aucune importance et la demande est active. La tendance est, par suite, très ferme, et les prix demandés par la culture dépassent assez sensiblement les prix fixés par la taxe; les transactions restent secrètes.

On cote : Grises de Bretagne, 31 fr. les 100 kilos, départ (prix de la taxe); grises d'hiver du Poitou, 31 fr.

Orges. — Les cours restent fermes.

On cote : Orge de pays, 40 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — La tendance est soutenue.

On cote : Seigle de pays, 35 fr. à 35 fr. 50 les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10,000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

### TARTRES ET DERIVES

Rien à signaler sur la situation de l'article, même indécision et mêmes prix

On cote :

Lie cristallisation, le degré, de 1 fr. à 1 fr. 10.

Tartre selon rendement, le degré, de 2 fr. 25 à 2 fr. 35.

Cristaux de tartre, le degré, de 2 fr. 45 à 2 fr. 55.

Crème de tartre, les 100 kilos, 365 à 400 fr.

Acide tartrique, les 100 kilos, 900 à 925 fr.

### NOIX ET CERNEAUX

Récolte 1916

Les affaires sont lentes et difficiles, et les prix ont une tendance à la faiblesse, avec un léger recul.

On cote les 50 kilos en sacs : Marbots, 55 fr.; cornes de moutons, 53 à 53 fr.; naves du Lot, 52 fr.; Pyrénées, 42 à 43 fr.; Espagne, 42 à 43 fr.

Cerneaux en caisse. On cote les 100 kilos : extra, 345 à 350 fr.; invalides, 260 fr.

### METAUX

On cote :

Cuivre rouge en planches, les 100 kilos, 615 fr.

Plomb saumons, les 100 kilos, 105 fr.

Plomb tuyaux, les 100 kilos, 125 fr.

Plomb laminé, les 100 kilos, 130 fr.

Zinc laminé, Vieille-Montagne, les 100 kilos, 290 fr.

Etain Dtroit, les 100 kilos, 610 fr.

Etain Banka, les 100 kilos, 610 fr.

Etain Harwey, les 100 kilos, 595 fr.

Antimoine, les 100 kilos, 400 fr.

### CAFÉS

La demande a été plus soutenue depuis quelques jours, en face du dépôt sur le bureau de la Chambre des députés, d'un projet établissant pour le café un droit de 30 francs par 100 kilos en sus du droit de douane. Il est naturel que la consommation procède à des achats plus abondants avant le vote de cette loi. Cependant, les commerçants ou dépositaires seront tenus de faire une déclaration à la régie des quantités qu'ils posséderont.

Les prix au Brésil sont soutenus, malgré des recettes copieuses et un stock à Santos de plus de 2,800,000 sacs. Les débouchés seraient abondants, n'étaient les difficultés d'expédition, conséquence de la rareté des wagons. Nous croyons au maintien des prix actuels et peut-être même à une légère amélioration.

### POIVRES

Les prix n'ont guère varié depuis quelques semaines, bien que la marchandise devienne chaque jour plus rare. Les offres du pays producteur sont à peu près nulles. La demande est moins active.

Tellichéry, 135 fr. — Saigon, 162 fr.


**JUBOL**
rééduque l'intestin

Le constipé est méchant envieux, jaloux soupçonneux, colérieux
Il n'a jamais d'amis et échoue dans ses affaires.
L'homme qui prend du Jubol est heureux; son visage reflète la bonne santé physique et morale; c'est un être sain. Son humeur enjouée sa réputation de bon vivant et de brave homme lui attirent la sympathie de tous et l'estime générale. Il réussit dans la vie et tout le monde a confiance en lui et en sa destinée.

L'OPINION MÉDICALE :

« Il suffit au malade d'avaler chaque soir sans les croquer de un à trois comprimés de Jubol pendant quelques semaines pour se débarrasser rapidement de toute constipation. Pour un hémorroïdaire la chose n'a pas de prix. D'ailleurs les hémorroïdes sont à ce point une affection fréquente que parmi les médecins qui liront ces lignes, il n'en est pas un seul qui ne soit à même de vérifier par lui-même, et maintes fois, l'exactitude de ce qui précède chez ses malades. »
Prof Paul SEBAD
Ancien prof agrégé aux Ecoles de Médecine navale.
Ancien médecin des Hôpitaux.

Etablissements Chatelain, 2, R. Valenciennes Paris. — La boîte franco 5 fr. Envoi sur le front. Pas d'envoi contre remboursement.

**Pagéol**
Energique antiseptique urinaire

Goutte de pus vue au microscope

Guérit vite et radicalement
Supprime les douleurs de la miction
Evite toute complication

Communication à l'Académie de Médecine du 3 décembre 1912

L'OPINION MÉDICALE :

« Il suffit donc pour seul et unique traitement par la nouvelle méthode, de prendre, au début de chaque repas, jusqu'à complète guérison, de 15 à 20 capsules de Pagéol dans les 24 heures : quantités qui s'abaissent des deux tiers dans les états chroniques. Les résultats ne se font pas attendre, ils sont tels que, vraiment, il serait bien difficile de vouloir exiger davantage, et qu'il paraît tout à fait impossible de pouvoir véritablement faire mieux. »
Dr HENRY LABONNE,
Ancien interne des hôpitaux de Paris, Licencié ès-Sciences, Médecin spécialiste

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. La demi-boîte, franco, 6 francs. La grande boîte, franco, 10 francs.


pendant, les commerçants ou dépositaires seront tenus de faire une déclaration à la régie des quantités qu'ils posséderont.

Les prix au Brésil sont soutenus, malgré des recettes copieuses et un stock à Santos de plus de 2,800,000 sacs. Les débouchés seraient abondants, n'étaient les difficultés d'expédition, conséquence de la rareté des wagons. Nous croyons au maintien des prix actuels et peut-être même à une légère amélioration.

### POIVRES

Les prix n'ont guère varié depuis quelques semaines, bien que la marchandise devienne chaque jour plus rare. Les offres du pays producteur sont à peu près nulles. La demande est moins active.

Tellichéry, 135 fr. — Saigon, 162 fr.

## CHRONIQUE VINICOLE

Bordeaux, 10 décembre.

Dans le « Moniteur Vinicole », notre confrère spécial traite de la situation actuelle surtout au point de vue des prix pratiqués dans le Midi. Les réflexions suggérées par la physionomie actuelle des marchés sont celles que l'ai exposées à cette place. Voici ce qu'écrit le « Moniteur » :

« Et la hausse continue !!! Il n'y a plus de raisonnement qui tienne. La dernière cote de Montpellier, après le cours de 60 fr. pour les beaux vins, l'enregistre aujourd'hui pour les qualités courantes de 9 à 10 degrés et porte les supérieures, 10 à 11 degrés, de 63 et 65 fr. Ce dernier prix est maintenant demandé couramment, et, au train dont on va, pourquoi ne serait-il pas bientôt dépassé ?

» Un de nos correspondants du Midi nous écrit, au sujet de ces prix extraordinaires, pour ne pas dire plus, les lignes suivantes :

« Les cours qui se pratiquent aujourd'hui au vignoble sont, à mon avis, exagérés et peuvent conduire à une catastrophe, pour peu que la consommation se mette à bouder.

» Avec l'Algérie, on peut, je crois, compter sur 45 millions d'hectolitres disponibles pour la consommation payante, car chaque propriétaire a pris la précaution de déclarer exactement cette année ce qu'il comptait expédier ou livrer au public, sans y comprendre ni sa consommation familiale, ni celle de son personnel d'exploitation, ni le déchet.

» Croyez-vous qu'avec ces 45 millions et peut-être 2 ou 3 qui viendront d'Espagne et de Portugal, voire d'Italie, il n'y aura pas moyen de faire face à 36 millions de consommation taxée et même à la reconstitution partielle du stock commercial ? Je dis reconstitution partielle, car il est probable que le commerce ne conservera pas dans ses entrepôts les 12 à 14 millions de stock habituel au prix de 70 à 75 francs l'hectolitre rendu chez lui !!!

» Mais la logique veut, qu'en matière de vins, on raisonne par l'absurde !»

» Les observations de notre correspondant sont absolument justes, mais, comme il nous l'écrit, il n'y a plus à raisonner pour le moment. Quant à la déclaration de récolte, il est certain que cette année elle sera singulièrement faussée. La plupart de nos correspondants nous signale, du reste, que les propriétaires, contrairement aux prescriptions de la loi du 29 juin 1907, n'ont pas déclaré « la quantité totale du vin produit et celle des stocks antérieurs restant dans les caves », mais uniquement les quantités qu'ils destinent à la vente. La note est générale.

» Le chiffre que nous donnera l'administration des contributions indirectes ne sera donc pas celui de la « récolte », mais simplement celui des « quantités déclarées »; ce n'est pas la même chose. Or, cette année, plus que les autres encore, la différence sera importante. La grande majorité des producteurs, pour restreindre les effets de la réquisition, ont réduit leurs déclarations au strict minimum, juste pour que l'administration ne leur refuse pas, par la suite, de titres de mouvement.

Mais alors qu'on ne vienne plus nous parler de soustraire des rendements indiqués la consommation familiale, celle du personnel et des déchets divers ! Tout cela trouvera à s'alimenter avec les quantités dissimulées, et ce qui sera déclaré devra être considéré comme réellement disponible pour la consommation payante.

En dehors du Midi, tous les marchés conservent l'avance que nous avons enregistrée, et les cours y sont de plus en plus fermes.

M. Barthe et plusieurs députés de régions viticoles viennent de déposer sur le bureau de la Chambre la proposition de résolution suivante :

« La Chambre invite le gouvernement à prendre d'urgence toutes les dispositions utiles pour assurer aux agriculteurs les quantités de soufre indispensables pour la culture.

» Elle l'invite à procéder au recensement des quantités de soufre disponible et à compléter, par l'importation de matière première, le stock nécessaire pour parer à tous les besoins.

» Elle l'invite à prendre toutes les mesures énergiques pour mettre fin aux manœuvres d'accaparement et de spéculation et à réclamer des poursuites à l'égard des tentatives d'accaparement nettement établies. »

D'autre part, MM. Hubert Rouger et Compère-Morel ont déposé, en ce qui concerne le sulfate de cuivre une proposition de résolution ainsi conçue :

« La Chambre invite le gouvernement à prendre les dispositions utiles pour assurer aux vignerons les quantités de sulfate de cuivre nécessaires à la culture.

» Elle l'invite à procéder au recensement des quantités disponibles et à fixer des prix maxima de vente. »

Nous ne désespérons pas de voir ces mêmes députés déposer des propositions de résolution pour réclamer aussi du gouvernement des mesures contre la hausse exagérée des vins et la fixation de prix maxima de vente pour ceux-ci !

### HERAULT

Béziers, 9 décembre. — C'est toujours la hausse qui est à l'ordre du jour. On est arrivé à payer 62 fr. l'hectolitre, et il n'y a plus rien au-dessous de 58 fr.

— La Chambre de commerce nous communique la cote officielle des vins et des alcools du 8 décembre :

Alcools. — Trois-six de marc, 86 degrés, 320 fr.; trois-six de vin, 86 degrés, 385 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers, 52 degrés, 250 fr.

L'hectolitre nu, pris chez le bouilleur tous frais en sus.

Vins rouges, de 57 à 60 fr.

Vins rosés, de 63 à 68 fr.

Vins blancs, de 70 à 73 fr.

Selon degré, qualité et conditions, l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

### ALCOOLS ET RHUMS SUR PLACE

Alcools d'industrie : Les alcools étrangers sont cotés de 440 à 450 fr. l'hecto logé, les 90 degrés, droits de douane acquittés.

### Rhums

Navire en déchargement : « Niagara », avec 5,619 fûts de rhums, qui ont été réquisitionnés de 50 % par l'intendance.

Navire attendu : « Marguerite-Molinos ».

Navire arrivé : « Saint-Charles ».

Rhum Martinique : Cours, 345 à 353 fr.

Rhum Guadeloupe : Sans vendeurs.

Rhum Réunion : Sans vendeurs.

Rhum Jamaïque : Cours, de 325 à 400 fr., droits de douane à la charge des acheteurs.

Stock des rhums en douane au 30 novembre 1916 : Martinique, 74 hectolitres; Guadeloupe, 3 hectolitres; Réunion, zéro; divers, 403 hectolitres. Ensemble, 480 hectolitres, contre 4,897 hectolitres l'an dernier.


*Le Directeur :* Marcel GOUNOUILHOU
*Le Gérant :* Georges BOUCHON

Bordeaux
Imprimerie GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

**CONSTIPATION**
*Migraines, Vertiges, Maux d'estomac,* Excès de bile, Encombrement de glaires, Douleurs des Reins, Maladies du Foie, Acreté du Sang, Troubles du retour d'âge sont toujours **rapidement soulagés radicalement guéris** par les **PILULES DUPUIS**
PILULES DUPUIS PURGATIVES 1.50 ANTIBILIEUSES DÉPURATIVES 1.50
Dépôt Central G. LEF... Pharmacies de 1re Classe Ch. BAUDEUIL... 109, Rue Léon Gambetta BORDEAUX
*Elles rendent* l'Estomac propre l'Intestin libre le Sang pur
Exiger dans toutes les pharmacies, en boîtes de 1.50
*rigoureusement semblables à ce modèle*
**LES PILULES DUPUIS** sans prénom
avec une étoile rouge (marque déposée) sur chaque boîte et les mots "Dupuis Lilas" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

**VOYEZ CET AÉROPLANE**
REGARDEZ SON HÉLICE EN AVANT

Avec cette hélice-là (Charbon de Belloc), on plane toujours au-dessus de ces vilains nuages (Digestions difficiles, Pesanteurs d'estomac, Nausées, Gastralgies, Entérite, etc.).

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

**CADEAU** La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC) à toute personne qui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde.*

**SALLE DES VENTES DE L'ATHÉNÉE**
28, RUE MABLY
JEUDI 14 Décembre, à une heure, et jours suivants :
**VENTE AUX ENCHÈRES**
*A la suite de Décès*
Meubles et objets d'art ancien des XVIIe et XVIIIe siècles. Bahuts, armoires, petits meubles, fauteuils, canapés, tapisseries au point d'Aubusson, dont une importante verdure complète à personnages demi grandeur ép. de Louis XIV, bronzes, pendule du Consulat, chenets ép. de Louis XVI, porcelaines, faïences; objets de vitrine, très beau lustre en Venise blanc, rinceaux à plaquettes ép. de Louis XV; gravures en noir et en couleurs, dessins, aquarelles, gouaches; belles peintures de maîtres flamands et hollandais et autres pastels, etc.
Meubles et objets d'art de style. Tables, sièges, grand banc à dossier, bureau, charmant petit panneau Aubusson en soie à petits personnages; coupé de Mulbachen, mylord de Garrigue, breack de Lecomte, beaux harnais.
Me DUVAL, assisté de M. E. DESCAMPS, commissaire-priseur, expert assermenté.
Au comptant 5 0/0 en sus.

UN PRETRE l'Abbé HAMON, possède le moyen radical de guérir : Diabète, Albumine, Reins, Cœur, Foie et toutes Maladies chroniques. Aucun Régime. Rien que des *Plantes.* — Notice gratis. - Ecrire : Abbé HAMON, *St-OMER* (P.-de-C.)

LES MEILLEURES CONSERVES FRANÇAISES
Etablissements Louis BIRET, POUZAUGES, LA MEILLERAIE (Vendée)
*Agent général pour la Gironde :* M. Hérard DE PUYSÉGUR
84, rue Caussan, à Bordeaux

SAVON extra spécial « Les Baquets », recom. par les ménagères. 106 fr les 100 k. 57 fr. les 50 k. net ics toutes gares, cont. mand.-poste ou cont. remb. Sav. Henri Schweizer fils, Salon, près Marseille. Ech. 0'75. Ire références.
LESSIVE SUPÉRIEURE « Les 2 Baquets »

De nombreux malades de L'ESTOMAC souffrant aussi depuis des années de l'*Intestin,* ont été *soulagés* puis *guéris par une seule* boîte d'*Eupepsines du Docteur Dupeyroux.* — La boîte : 2 fr. dans les bonnes Pharmacies, et 5, Square de Messine, 5, PARIS. - *Brochures gratis et franco.*

SYPHILIS *GUERISON ASSUREE SANS PIQURES,* vingt ans de succès par les GOUTTES SAINT-MARC au TAYUYA, amélioration immédiate des accidents tertiaires : *Ataxie, Rhumatismes, Ulcères, Eczéma, Paralysie, Gommes, Plaques, Boutons, Chute de Cheveux, Mérite, Ecoulements.* Le flac. 10 fr. Discrétion. Ecr. Grde Pharmacie Hygiénique, 24, rue Etienne-Marcel, Paris. DÉPOT A BORDEAUX : Phie Boussuot 8, r. Sainte-Catherine

LE PALMOL Aux RHUMATISANTS ! anéantit la Douleur, GUÉRIT assouplit les muscles. Remède exclusivement végétal. — Deux frictions par jours suffiront. 2f50 Ire poz poste. Toutes Phies ou écr. Laboratoire du PALMOL, à Rauzan (Gironde)

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Guérison contrôlée par l'analyse du Sang (Réaction de Wassermann). Clinique Wassermann, r. Vital-Caries, 28, BORDEAUX. *Traitement en une séance des* Rétrécissements, Ecoulements.

AVIS AU COMMERCE DES VINS
Les Etablissements J. Tajan-Larrieu et Cie, 14, rue Rohan, à Bordeaux, sont à même de fournir de beaux vins du Midi : Aude et Minervois, en fûts prêtés ou en réservoirs, par toutes quantités.
*VENTE EXCLUSIVE DE GROS*
Téléphone 42 36. Adresse télégraphique : Abtala, Bordeaux

Ier d. s. mon prop. à tte commerce. Goyet, expert, La Rochelle.

ON dem. employé connaissant travail bureau et douane. Ecrire : Garl, 20, Bourse, Bordx.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

Dépôt de lait à créer. Producteur dem. S'ad. 14, r. Hautoir.

ON DEMANDE cimentiers, charpentiers, crépisseurs, plâtriers, manœuvres. Travail assuré tout l'hiver. S'adresser à P. BEAU, entrepreneur, à PÉRIGUEUX.

PELADE CHUTE des CHEVEUX et BARBE par pinceau. Not. gratis. BENIT, phie r. Matabiau, Toulouse.

Bte phie Passérieux, 33, pl. Maynard

OUVRIÈRES demandées pour le clissage fil de fer, le clissage en jonc et pour les capuchons paille de maïs. On ferait des apprenties. S'adresser 34, rue Pomme-d'Or, Bordeaux.

AV. Auto-tricar 8 HP, 2 et 4 places, capoté, access. complets. Vitesse moyenne 30 kilom., essai. Larrieu, Hiersac (Charte).

PIANOS bon marché, Accords, Répar. Housty, 6, r. Guiraude.

VOUS GUÉRIREZ VOUS ÉVITEREZ
**L'ASTHME & LA TOUX**
avec la merveilleuse
TISANE RAOUL MATET AU GOUDRON
Cette tisane, absolument SANS RIVALE agit avec rapidité sur
TOUTES LES MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge
NUITS CALMES ASSURÉES
*Indispensable aux personnes délicates des bronches* qui craignent le *FROID,* la *PLUIE,* le *BROUILLARD*
SUPÉRIEURE AUX HUILES DE FOIE DE MORUE LES PLUS RÉPUTÉES
LA TISANE RAOUL MATET
joint à ses qualités exceptionnelles
UN GOUT EXQUIS
1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste : 1 fr. 75
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

**MALADIES INTIMES**
T. les jours 9 à 12 et 3 à 6 h., dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discrétion
INSTITUT SEROTHERAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux

Pour Œuvre de Guerre AV. dans les H.-Pyr., près gare, ancien monastère, 9 hectares bois et terre, maison 120 m. façade, sources. Prix 50,000 fr. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

ÉPICerie et vins à céder. Loyer 500 fr. Recettes 65 fr. par jour. Prix 1,500 fr. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

SITUation de 10,000 fr. par an à céder, travail de surveillance. — Prix : 20,000 francs. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

SITUation tranquille à céder pour dame. Bénéf. 300f nets par mois. Prix 6,000 francs. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A 2 500 fr., Bureau de tabac à céder dans jolie ville, ligne de Cette. — (Occasion.) Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

Mon Th. FAUR 79-81, cours Victor-Hugo Tailleur pour Dames, Civils et Militaires Spécialité de Caoutchoucs SUR MESURE Beau choix de Tissus

LAINES 14f le Kilo peignée beige, sans teinture, irréprésentable, pour tricoter machine et main. Chaussettes, Chandails, Bas, Cache-Nez, etc., etc. Envoi à partir de 4 kilos contre remboursement. J.-L. GUENEZ St-Valéry-s/Somme (Somme).

**DÉFENDEZ VOS VIGNES**
Toutes les maladies de la vigne (Mildiou, Oïdium, etc.), tous les insectes nuisibles (Cochylis, Pyrales, etc.), sont détruits par
**l'OPTIMOL**
à base de Sulfate de Cuivre en bouillie ou solution
65 et 67 – Rue de la Victoire – 65 et 67
PARIS
Représentants Agricoles sont demandés
M. FAURE, Agent général, 5, cours Victor-Hugo, à BORDEAUX

ACHAT de MOBILIERS anciens et modernes OBJETS d'ART et tous objets ordinaires, RECONNAISSANCES du Mont-de-Piété. Labarraque, 14, cs d'Albret, Bordeaux

**DRAGEES BLOT**
*Guérison prompte, radicale, discrète et agréable* sans privations ni injections des
*MALADIES SECRÈTES*
et de VESSIE — HOMMES et FEMMES
La boîte : 4 francs franco — envoi discret — avec brochure gratuite. Pharmacie BLOT, 38, boulevard de Strasbourg TOULOUSE. Dépôts à Bordeaux : Phie Bousquet, 8, r. Ste-Catherine; Phie St-Projet, 93, r. Ste-Catherine; Phie Arbez, 74, pl. Aquitaine, et ttes les bnes Phies de la région. A Rochefort : Ollivier, Droguerie coloniale, rue de l'Arsenal.


Ménage gérant actuellement gd hôtel à Bordx dem. direct. similaire. Ecr. Cousin, bur. jnal.

ON demande à louer meublé 2 chambres, salle à manger, cuisine (centre). — Très pressé. Lateulade, 17, allées Damour, 17.

TOURS On demande à acheter des tours et machines-outils de tous genres. Faire offres à Fernand DUFOUR, matériel, 1, rue Royale, VICHY.

ON DEM. empl. célib., sér., lib. t. oblig. milit., préfér. conn. épicerie, p. compt. Afr. occ., b. réf. exig. Ecr. Laubert, Havas.

MM. CHANVRIL Frères recevront le 13 courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres. — Bon choix de bêtes à deux fins, postières, jardinières, etc. Rue Lecocq, 37, Bordx.

## Petites Annonces Économiques

PARAISSANT les MARDIS et VENDREDIS
Elles sont reçues : le LUNDI, jusqu'à 9 heures, et le MERCREDI, jusqu'à 18 heures.
Minimum par insertion : 2 Lignes
(La Ligne comprend 25 Lettres, Chiffres et Ponctuations).
Le montant des annonces doit toujours accompagner l'ordre.

### Demandes d'Emploi
GENS DE MAISON
& EMPLOIS DIVERS
0 fr. 50 la ligne

Comptable expérimenté, retraité militaire, courant commerce, banque, bourse, recherche emploi. Se déplacerait. Ecr. Rigaud, Agence Havas Bordeaux.

Chauffeur auto dem. place. Ecr. Bidalle, 8, rue de Roquelaure.

Chauffeur auto dde pl. camion ou autre. Jean, 14, r. P.-Broca.

Chauffeur mécanicien, connt camion lourd, demande place. — Ecrire : M. Merlet, 109, rue de Lasanne, Bordeaux.

Commerçant établi cherche agence, dépôt article sér., région Charente. Voyagerait à magasin dét. bien situé, remplacer personne mob. Ecr. : Homlssen, 14, place Marengo, Angoulême.

Dame et sa dlle hab. commerce demande gérance ou sit. en rapport. Référ. et garanties. Ecr. : Marty, Agence Havas Bx.

Dme prés. bien, b. écrit., dem. empl. Ec. Lacroix, 17, r. Lalande.